

Note sur les statistiques dans le Rapport mondial sur le développement humain

Le *Rapport mondial sur le développement humain* comporte généralement deux types d'informations statistiques, qui fournissent une évaluation globale du niveau atteint par chaque pays dans différents domaines du développement humain, et fournissent des preuves statistiques permettant d'étayer les analyses thématiques présentées dans les chapitres. Le rapport de cette année, comprend de nombreux indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement, dans les tableaux indicateurs du développement humain (voir les références sous les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement). Les données de ces indicateurs fournissent une référence statistique permettant d'apprécier les progrès accomplis par chaque pays en direction de ces objectifs et des cibles y afférentes.

SOURCES DES DONNÉES UTILISÉES

Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* est principalement un utilisateur, et non un producteur, de statistiques. Il s'appuie donc sur les ressources et le savoir-faire d'organismes spécialistes de la collecte et de la compilation de données internationales sur des indicateurs statistiques spécifiques.

TABLEAUX DE INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Afin de permettre la comparaison entre pays et entre périodes, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* utilise, dans la mesure du possible, des données comparables à l'échelon international, émanant d'organismes statistiques compétents ou d'autres institutions spécialisées pour construire les tableaux des indicateurs du développement humain (l'encadré 1 décrit les principaux organismes concernés par l'élaboration de ce rapport). Il existe toutefois de nombreuses lacunes dans ces données concernant même parfois certains aspects fondamentaux du développement humain. Même s'il plaide activement pour l'amélioration des données relatives au développement humain, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*,

tant par principe que pour des raisons pratiques, ne collecte pas les données manquantes auprès des pays concernés et ne procède à aucune estimation pour combler les vides figurant dans le rapport.

La seule exception à cette règle est l'indicateur du développement humain (IDH). Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* s'efforce d'inclure dans l'IDH le plus grand nombre possible d'États membres des Nations Unies. Pour qu'un pays soit pris en compte, il faudrait, dans l'idéal, que les organismes statistiques internationaux compétents soient en mesure de fournir des données pour chacun des quatre éléments de cet indicateur (voir l'article statistique 2, *Note relative au tableau 1 : à propos de l'indice du développement humain de cette année*). Cependant, les chiffres relatifs à un ou plusieurs de ces éléments sont manquants pour un nombre significatif de pays. Compte tenu du désir des pays de figurer dans l'IDH, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* fait alors tout son possible pour déterminer d'autres estimations raisonnables, en coopération avec des organisations internationales, les commissions régionales des Nations Unies, les offices statistiques nationaux et les bureaux du PNUD implantés dans différents pays. Dans un petit nombre de cas, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* a également tenté de formuler une estimation, en consultation avec des organismes statistiques nationaux ou d'autres experts.

TABLEAUX DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

La Division de statistique des Nations Unies tient à jour une base de données mondiale sur les Objectifs du Millénaire (<http://millenniumindicators.un.org/>), à partir de séries de données internationales fournies par les organisations internationales compétentes. C'est la base statistique du rapport annuel présenté par le Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale sur les progrès nationaux et régionaux relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et leurs cibles. C'est aussi sur ces données que se fondent d'autres publica-

Principales sources des données utilisées dans le *Rapport mondial sur le développement humain*

En nous autorisant généreusement à utiliser leurs données, les organisations suivantes ont permis au *Rapport mondial sur le développement humain* de publier les précieuses statistiques relatives au développement humain qui figurent dans les tableaux indicateurs.

Banque mondiale. La Banque mondiale établit des statistiques sur les tendances économiques, ainsi que sur un large éventail d'autres indicateurs. Ses *Indicateurs du développement dans le monde* sont la source principale d'un certain nombre de ces indicateurs présentés dans ce rapport.

Bureau des Nations Unies de la drogue et du crime (BNUDC). Cet organisme des Nations Unies entreprend une étude comparative pour favoriser la lutte contre le crime international et le trafic de drogues illicites. Il publie des statistiques relatives aux victimes de crimes, par les Enquêtes sur les victimes du crime international.

Bureau international du travail (BIT). Le BIT gère un vaste programme de publications statistiques, parmi lesquelles l'*Annuaire des statistiques du travail* constitue le recueil le plus complet des données sur la main-d'œuvre. Le BIT fournit des données sur l'emploi et les salaires, des projections sur les taux d'activité et des informations sur la ratification des conventions sur les droits des travailleurs.

Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique (CDIAC). Centre de collecte et d'analyse statistique dépendant du ministère de l'Énergie des États-Unis, le CDIAC axe ses travaux sur l'effet de serre et les changements climatiques planétaires. C'est de lui que proviennent les données sur les émissions de dioxyde de carbone.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La CNUCED livre des statistiques sur les échanges et l'économie dans un grand nombre de ses publications, notamment le *Rapport sur l'investissement dans le monde*. Elle est aussi à l'origine des données sur les flux d'investissement communiquées au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par d'autres organismes.

Division de la population des Nations Unies (UNPOP). Ce bureau spécialisé des Nations Unies établit des statistiques internationales sur les tendances démographiques. Le *Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie sur deux de ses principales publications statistiques, *World Population Prospects* et *World Urbanization Prospects*, pour ses estimations et projections démographiques.

Division de statistique des Nations Unies. La Division de statistique des Nations Unies fournit une vaste palette d'indicateurs et de services statistiques. Elle contribue également à un grand nombre de séries statistiques communiquées au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par d'autres organismes. Le rapport de cette année présente aussi des données de la DSNU sur le commerce et l'énergie, et utilise la Base de données sur les indicateurs du millénaire, tenue à jour par cette Division de statistique, pour ses tableaux des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'UNICEF s'attache au bien-être des enfants et publie un large éventail de données sur cet aspect. Le présent rapport fait une large utilisation de celles provenant de sa publication intitulée *La Situation des enfants dans le monde*.

Fonds monétaire international (FMI). Le FMI a mis en place un vaste programme d'élaboration et de compilation de statistiques sur les transactions financières internationales et les balances des paiements nationales. Une grande partie des données financières fournies au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par l'intermédiaire d'autres organismes proviennent du FMI.

Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette institution spécialisée des Nations Unies fournit des données sur son domaine de compétence dans son *Annuaire statistique*, ainsi que dans d'autres publications statistiques en ligne.

Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Le SIPRI mène des recherches sur la paix et la sécurité dans le monde. Sa publication intitulée *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security* (disponible en anglais seulement) est la source de nos données sur les dépenses militaires et les livraisons d'armes.

Institut international d'études stratégiques (IESS). Ce centre indépendant de recherche, d'information et de réflexion sur les conflits et les questions connexes exploite une importante base de données militaires. Les chiffres sur les forces armées sont tirés de sa publication intitulée *The Military Balance*.

Luxembourg Income Study (LIS). Ce programme de recherche commun à 25 pays se concentre sur les questions de pauvreté et d'action publique. Les estimations de la pauvreté monétaire dans un grand nombre de pays de l'OCDE en proviennent.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'OCDE publie des données sur un ensemble de tendances socio-économiques dans ses pays membres, ainsi que sur les flux d'aide. Dans le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année, l'OCDE est à l'origine de statistiques sur l'aide, l'énergie, l'emploi et l'éducation.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO collecte, analyse et diffuse des informations et des données sur l'alimentation et l'agriculture. C'est d'elle que proviennent les statistiques sur l'insécurité alimentaire.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'institut de statistiques de cet organisme spécialisé des Nations Unies fournit les données du rapport relatives à l'enseignement et l'éducation. Nous nous sommes pour cela inspirés de ses publications statistiques, ainsi que d'informations communiquées directement par son Institut de statistique.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Organisme spécialisé des Nations Unies, l'OMPI œuvre à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle dans le monde entier, via différentes formes de coopération. Le rapport de cette année lui emprunte des statistiques sur les brevets.

Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet organisme spécialisé tient à jour un grand nombre de séries statistiques sur les questions sanitaires. C'est de là que proviennent les indicateurs liés à la santé figurant dans le rapport.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA). Ce programme commun suit la propagation du virus VIH et du sida, et publie régulièrement un état de la situation. Son *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA*, publication en collaboration entre l'ONUSIDA et l'OMS, est la principale source d'informations du *Rapport mondial sur le développement humain* à ce sujet.

Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général (Section des traités des Nations Unies). Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* compile des informations sur la situation des principaux textes internationaux liés aux droits de l'homme et à l'environnement en s'aidant de la base de données gérée par cette section des Nations Unies.

Union internationale des télécommunications (UIT). Cette institution spécialisée des Nations Unies tient à jour un large éventail de statistiques sur les moyens d'information et les communications. Les données révélatrices des tendances des communications sont extraites de sa base de données intitulée *Indicateurs des télécommunications mondiales*.

Union interparlementaire (UIP). Cette organisation fournit des données sur les tendances de la participation à la vie politique et sur les structures de la démocratie. Le *Rapport mondial sur le développement humain* fait appel à l'UIP pour les informations liées aux élections et à la représentation des femmes dans la vie politique.

tions internationales qui diffusent des informations sur les Objectifs du Millénaire pour le développement dans de nombreux pays, comme le présent rapport ou les *Indicateurs du développement dans le monde*, publiés par la Banque mondiale.

Au moment de la rédaction du présent rapport, la Division de statistique des Nations Unies s'attachait à mettre à jour la base de données sur les indicateurs du millénaire, tandis que la Banque mondiale parachevait ses *Indicateurs du développement dans le monde 2004*. En partageant généreusement leurs données, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, telles que l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds de Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Institut des statistiques pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la Science et la Culture, ont permis à ce rapport d'intégrer non seulement les chiffres figurant déjà dans la base de données sur les indicateurs du millénaire, mais aussi des estimations plus récentes pour certains de ces indicateurs.

DONNÉES DESTINÉES À L'ANALYSE THÉMATIQUE

Les éléments statistiques mentionnés dans l'analyse thématique du *Rapport mondial sur le développement humain* proviennent souvent des tableaux des indicateurs.

Cependant, un large éventail d'autres sources sont également utilisées : travaux de commande, documents publics, rapports nationaux sur le développement humain, rapports d'organisations internationales ou non gouvernementales, articles de presse, publications scientifiques... La priorité est généralement donnée aux statistiques officielles. Néanmoins, les sujets étant souvent à la pointe de l'actualité, des statistiques officielles pertinentes peuvent faire défaut, d'où la nécessité de recourir à d'autres sources. En tout état de cause, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* tient à s'appuyer sur des données compilées par des chercheurs et scientifiques, ainsi qu'à garantir le caractère impartial des sources employées et de l'usage réservé à ces informations dans son analyse.

Lorsque des informations provenant de sources autres que les tableaux statistiques du Rapport sont utilisées dans les encadrés ou les tableaux de la partie thématique, leur source est indiquée de manière succincte, les références précises étant rassemblées dans la *Bibliographie*. En outre, pour chacun des chapitres, une note bibliographique précise quelles sont les principales sources, et des notes rassemblées à la fin de la partie texte indiquent les sources d'informations chiffrées qui ne proviennent pas des tableaux statistiques.

NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LES STATISTIQUES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Même si les tableaux statistiques figurant dans le rapport de cette année reprennent les meilleures données actuellement accessibles concernant la mesure du développement humain, nombre de lacunes et de problèmes demeurent.

LACUNES STATISTIQUES

Les vides que l'on peut constater à maints endroits des tableaux statistiques montrent l'urgence d'améliorer à la fois la pertinence, la fiabilité et les délais de publication de ces statistiques. Le nombre considérable de pays exclus de l'IDH constitue un exemple flagrant de ces difficultés. L'objectif est ici de prendre en compte tous les États membres des Nations Unies, ainsi que Hong-Kong (région administrative spéciale de la Chine) et les Territoires palestiniens occupés. Cependant, le manque de données fiables nous a contraint, cette année, à exclure 16 États membres de l'ONU du calcul de l'IDH, et donc des principaux tableaux statistiques (les principaux indicateurs disponibles pour ce groupe sont repris au tableau 33). De la même manière, l'indicateur de la pauvreté humaine couvre seulement 95 pays en développement et 17 pays de l'OCDE à revenu élevé, l'indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH) ne porte que sur 144 pays, et l'indicateur de la participation des femmes sur 78. Pour un nombre significatif d'états, les données concernant les éléments de calcul de ces indicateurs ne sont ni fiables ni à jour et doivent, dans certains cas, être estimées (pour plus de détails sur la définition et la méthode de calcul utilisées à cet égard, voir la Note technique).

DIVERGENCES ENTRE ESTIMATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Lorsqu'ils compilent des séries de données sur plus d'un pays, les organismes statistiques ont souvent besoin d'appliquer des normes et des procédures d'harmonisation internationales, afin de favoriser les comparaisons entre pays. Lorsque ces données internationales se fondent sur des statistiques nationales, comme c'est généralement le cas, il est parfois nécessaire de corriger les données ainsi obtenues. En l'absence de chiffres relatifs à un pays, un organisme international peut procéder lui-même à une estimation, s'il dispose d'autres informations pertinentes. En outre, du fait des difficultés que pose la coordination entre ces instances nationales et internationales, les chiffres nationaux les plus récents ne sont pas toujours intégrés en temps voulu

aux séries internationales. L'ensemble de ces facteurs peut conduire à des divergences significatives entre estimations internationales et nationales.

Le *Rapport mondial sur le développement humain* a souvent fourni l'occasion de mettre en lumière de telles divergences. Tout en plaidant en faveur d'une amélioration à l'échelle internationale, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* reconnaît qu'il peut lui-même jouer un rôle dans cet effort. Il facilite notamment les contacts entre instances nationales et internationales dès lors qu'un problème est constaté. Dans de nombreux cas, ces démarches ont abouti à une amélioration des statistiques présentées dans ce rapport. Le Bureau du Rapport sur le développement humain s'efforce constamment d'améliorer la cohérence des données, par des travaux plus systématiques.

VERS UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUE

Pour combler les énormes écarts et remédier au manque d'informations statistiques, il est essentiel de mettre en place des moyens statistiques solides dans les pays mêmes, ce qui suppose un engagement à la fois finan-

cier et politique à l'échelon national et international. Plutôt que de se concentrer, comme par le passé, sur les résultats à court terme, les stratégies devraient se recentrer sur l'édification de capacités statistiques durables. La dynamique générée par le processus axé sur les Objectifs du Millénaire pour le développement a mobilisé l'ensemble de la communauté statistique internationale et a inspiré de nombreuses initiatives, dont les Plans d'action de Marrakech pour les statistiques (encadré 2) et le Réseau de Mesures de santé lancé par l'OMS (encadré 3).

Les organismes statistiques internationaux doivent également continuer de jouer un rôle actif dans l'amélioration, la promotion et la mise en œuvre de normes, méthodes et cadres définis internationalement. Le Rapport de cette année met en lumière le besoin que nous avons d'avancées conceptuelles et méthodologiques dans le développement d'indicateurs culturels (encadrés 4 et 2.2 du chapitre 2). Il exhorte aussi à plus d'efforts pour améliorer les autres statistiques de base relatives au développement humain. Reconnaisant la faiblesse des statistiques actuelles en matière d'alphabetisation, l'Institut de statistique de l'UNESCO développe actuellement de nouveaux outils pour mesurer l'alphabetisation (encadré 5). De même, la table ronde

ENCADRÉ 2

Les plans d'action de Marrakech pour les statistiques

L'intérêt apporté aux questions quantitatives pour les ODMs et l'attention croissante portée à la mesure des résultats ont accru la demande en matière de statistiques. Cela a aussi accru notre conscience des faiblesses de nos systèmes statistiques en de nombreux endroits du globe encore en développement. Le fait de disposer de statistiques précises ne relève pas seulement de questions techniques. Ainsi que le disait Trevor Manuel, « Si vous ne pouvez pas le mesurer, vous ne pouvez pas le gérer ». Les gouvernements, les politiciens, les gestionnaires ont besoin de statistiques et d'informations. Les citoyens eux aussi en ont fondamentalement besoin, s'ils veulent pouvoir juger des politiques et des résultats de leur gouvernement. Il est donc important pour le développement d'améliorer nos systèmes statistiques, et cela nécessite une action concertée de l'intégralité de la communauté mondiale, et pas uniquement des statisticiens professionnels.

Lors de la Deuxième Conférence internationale sur la gestion des résultats du développement, des représentants des banques multilatérales de développement, le comité d'aide au développement de l'OCDE et les agences et programmes de l'ONU ont proposé un plan d'action pour améliorer les statistiques sur le développement. Ce plan présente trois objectifs :

1. Renforcer les capacités nationales à produire, analyser et réutiliser des statistiques fiables.
2. Améliorer la qualité et la disponibilité de statistiques relatives au développement, afin de mieux définir l'état du monde.
3. Et enfin apporter aide et soutien aux pays tentant de développer leurs capacités statistiques.

Le Plan d'action de Marrakech

Le Plan d'action de Marrakech pour les statistiques (PAMS) s'est basé sur des initiatives antérieures et sur l'expérience des différents pays pour déterminer six grandes mesures à prendre qui permettront d'améliorer les statistiques tant au niveau national qu'au niveau international.

1. *Une planification stratégique générale des systèmes statistiques et des aides à apporter aux pays à faible revenu en vue de préparer des stratégies de développement de statistiques nationales pour 2006.* Les demandes de statistiques doivent découler de stratégies de développement globales, et non d'initiatives isolées.
2. *Renforcer les préparatifs au recensement de 2010.* Les recensements forment la source principale des statistiques du développement, et elles forment la base de notre capacité à constater les progrès dans le sens des ODMs. Si nous voulons mettre un place un système d'information adéquat qui nous permettra d'évaluer les progrès obtenus en 2015, nous devons nous y mettre dès maintenant.
3. *Augmenter les soutiens financiers à l'amélioration des capacités statistiques.* Dans de nombreux cas, les pays devront augmenter leurs propres financements en matière de statistiques, mais ils auront aussi besoin d'assistance extérieure. Dans l'esprit de Monterrey, les pays qui adopteront de bonnes politiques en matière de systèmes statistiques bénéficieront d'un soutien pour développer ces systèmes en cas de besoin.

4. *Installer un réseau d'enquête international auprès des foyers.* Les enquêtes sont devenues de plus en plus importantes pour l'évaluation des questions sociales, mais elles nécessitent une meilleure coordination.
5. *Entreprendre urgemment les améliorations nécessaires à l'enquête sur les ODMs pour 2005.* Le monde espère un rapport complet et honnête sur les progrès dès l'année prochaine.
6. *Augmenter la responsabilité du système statistique international.* Les agences internationales doivent encore améliorer leurs pratiques.

Coûts

Le coût supplémentaire de ces activités se chiffre aux alentours de 120 millions de dollars par an, pour l'amélioration des systèmes statistiques nationaux et autour de 25 millions de dollars par an pour l'amélioration des systèmes internationaux. Ces coûts n'ont rien d'exhaustif. Par exemple, ils ne comprennent pas les coûts du recensement de 2010. Ils ne comprennent pas non plus le coût de l'amélioration des autres sources statistiques telles que les enquêtes institutionnelles ou les systèmes de transmission des informations au sein de l'administration. Ces premières estimations seront affinées à mesure que l'on développera et précisera les propositions. Il faut aussi noter que ces coûts nécessitent des financements venant de **toutes** les sources potentielles, tant des pays eux-mêmes que des donateurs.

Source : Banque mondiale 2004e.

du Millénaire sur le Programme de comparaisons internationales promet d'apporter des bases plus saines qui permettront d'évaluer les niveaux de vie entre les pays (encadré 6).

MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DES INDICATEURS

Cette année, le décalage entre la date de référence et celle de la publication du *Rapport mondial sur le développement humain* a été ramenée à deux ans pour la plupart des indicateurs clés. Les tableaux statistiques principaux relatifs au développement humain portent sur 175 États membres des Nations Unies, plus Hong Kong (RAS, Chine) et les Territoires palestiniens occupés – tous ceux pour lesquels on a pu calculer l'IDH. Le manque de données comparables nous empêche d'inclure 16 États membres de l'ONU dans la détermination de l'IDH, et donc dans les principaux tableaux des indicateurs. Pour ces pays, les paramètres fondamentaux du développement humain sont présentés séparément (tableau 33).

CLASSIFICATIONS DES PAYS

Les pays sont envisagés selon quatre modes de classement : en fonction du niveau de développement humain, en fonction du revenu, par grands groupes à l'échelle mondiale et par région (voir *le classement des pays*). Ces classements ne constituent pas nécessairement un jugement quant au stade de développement atteint par un pays ou une région. Le terme pays, lorsqu'il est utilisé dans le corps du texte ou dans les tableaux, peut, le cas échéant, désigner un territoire ou une subdivision géographique.

Classification par niveau de développement humain. Les pays sont ici regroupés en trois catégories, selon leur niveau de développement humain : les pays à développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800), ceux à développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799) et ceux à faible développement humain (IDH inférieur à 0,500).

Classification par niveau de revenu. Tous les pays sont en outre répartis par niveau de revenu, selon la classification de la Banque mondiale : revenu élevé (PIB par habitant supérieur ou égal à 9 076 dollars en 2002), intermédiaire (de 736 à 9 075 dollars) et faible (jusqu'à 735 dollars).

Grands groupes mondiaux. Les trois grands ensembles mondiaux considérés sont les suivants : *pays en développement, Europe centrale et orientale et CEI, et OCDE*. Il est possible de faire partie de plusieurs groupes à la fois. Sauf indication contraire, la catégorie *Monde* renvoie aux 193 pays et zones couverts -191 membres de l'ONU, plus

ENCADRÉ 3

Réseau de mesures de la santé : Un partenariat global émergent pour la collecte d'informations relatives à la santé

Les Objectifs de développement du millénaire ont permis de prendre plus vivement conscience encore de l'importance de l'information. Ils ont aussi mis en lumière les faiblesses des systèmes d'information actuellement en place dans de nombreux pays. Cet état de fait est particulièrement sensible en matière de santé. Il est essentiel de disposer d'informations fiables pour atteindre les objectifs relatifs à la santé, mais celles-ci ne sont que trop rarement disponibles. Dès qu'une région fait l'objet d'un excès de demandes d'information non coordonnées, on constate consécutivement la recrudescence de données inutilisables, allant avec un manque de faits fiables.

Le Réseau de mesures de la santé, un partenariat mondial émergent financé majoritairement par la Fondation Bill et Melinda Gates, tente de remédier à cette situation. Il rassemblera les organismes de santé et de statistiques aux niveaux global, régional et national, de même que les agences internationales, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les fondations et les experts techniques, et soutiendra la proposition selon laquelle, pour faire face aux défis du 21^{ème} siècle en matière de santé, il nous faut créer des systèmes plus fiables pour la collecte d'information relatives à la santé.

Source : OMS 2004f.

L'objectif de ce réseau est de profiter des demandes croissantes d'informations fiables par les pays et les partenaires du développement, pour accélérer la construction au niveau national de systèmes d'information relatives à la santé pouvant convenir aux besoins à la fois mondiaux, nationaux et subnationaux. L'idée est que les pays eux-mêmes dirigent ces efforts, ce qui permettrait de laisser se dégager un consensus entre les parties prenantes autour de plans destinés à renforcer ou à réformer les systèmes d'information de santé. La réalisation de ces plans permettra aux pays de surveiller les progrès en direction des objectifs nationaux et internationaux, dont les Objectifs de développement du millénaire.

Le réseau de mesures de santé sera composé d'une commission, d'un petit secrétariat hébergé initialement par l'Organisation mondiale de la santé, et de groupes de travail techniques qui fourniront l'élan de base nécessaire pour répondre aux principaux défis des mesures de santé. Les membres de la commission comprendront des représentants des pays développés, des agences multilatérales et bilatérales, des fondations et des experts techniques. Le lancement de ce réseau est prévu pour le premier semestre 2004, juste après la première réunion de la commission.

ENCADRÉ 4

Le programme de statistiques culturelles de l'institut de statistiques de l'UNESCO

Avant 2001, le programme de statistiques culturelles de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU) collectait des données relatives à six domaines témoins : édition de livres, films et cinémas, bibliothèques, musées, presse écrite et radio et télévision. En 2002, l'ISU a lancé une réévaluation de son programme de statistiques culturelles, et décidé de suspendre entre-temps la collecte de ces données. L'ISU est actuellement en train de développer un nouveau programme de travail qui permettra de mieux répondre aux besoins des politiques des états-membres.

Cette réévaluation s'est ouverte sur un symposium international de trois jours à Montréal en octobre 2002, en collaboration avec l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Les opinions de chercheurs du monde entier ont été sollicitées au sujet des informations que l'ISU devrait collecter sur la culture. Parmi les propositions avancées, on peut noter : le travail en participation avec la culture, les emplois culturels, et le financement de la culture. Ces propositions,

Source : Institut de statistiques de l'UNESCO 2004d.

dans la mouvance des récents travaux du groupe de travail sur les statistiques culturelles de l'Union Européenne, sont en cours d'évaluation, afin d'en vérifier la faisabilité et la pertinence pour les autres régions du monde.

On y a aussi envisagé la mise à jour des données sur les flux d'échanges commerciaux relatifs aux produits culturels de ces dernières années, ce qui permettrait de soutenir la Convention sur la protection des biens culturels et de l'expression artistiques, qui en est actuellement à la phase de projet au sein de l'UNESCO. De plus, l'ISU participe au projet transversal « Initiative B@bel », en sponsorisant un rapport sur l'état du multilinguisme sur internet. Finalement, ce nouveau programme de travail relatif aux statistiques culturelles intégrera probablement la réorganisation d'une ou plusieurs des enquêtes suspendues de l'ISU –celles pour lesquelles la demande extérieure est la plus forte-, probablement sur la radio et la télévision ou sur la presse écrite.

Hong Kong, Chine (RAS) et les Territoires palestiniens occupés.

Classifications régionales. Le groupe des pays en développement est par ailleurs subdivisé en six régions : Afrique subsaharienne, Amérique latine et

Évaluer l'alphabétisation

L'alphabétisation est le fondement du progrès social, économique et environnemental dans les pays en développement. Pourtant, on s'est peu intéressé à évaluer l'alphabétisation, ou les facteurs sous-jacents contribuant au développement de la lecture, de l'écriture et du calcul dans les pays en développement ou de l'obtention des informations nécessaires à l'évaluation des changements ou à la formulation d'interventions appropriées.

Certains pays en développement, bien qu'ils soient minoritaires, ont tenté de suivre les directives internationales pour déterminer l'illettrisme au sein de leur population, à travers un recensement ou une enquête ciblée permettant de savoir si une personne est ou non illettrée. Cette méthodologie comporte des lacunes majeures. Tout d'abord, elle divise la population en deux groupes : les gens savant lire et écrire et les illettrés – simplification par trop excessive. De plus, elle sous-estime le nombre d'illettrés car les gens interrogés hésitent à admettre leur analphabétisme. Les chiffres obtenus sont largement employés pour déterminer le nombre d'illettrés d'un pays ou d'une région, mais ils ne donnent aucune idée du réel niveau d'alphabétisation de ces popula-

tions, de quels aspects de la lecture et de l'écriture restent à améliorer, ou de l'impact relatif de l'éducation non institutionnelle ou des programmes d'alphabétisation. On aurait besoin de pouvoir mesurer les niveaux de compétences personnels en matière de lecture, d'écriture et de calcul, ainsi que de moyens d'évaluer les progrès atteints. L'Institut de statistiques de l'UNESCO développe une méthodologie d'enquête par échantillonnage qui permettra de répondre à ces questions, à travers le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (voir : <http://www.uis.unesco.org>).

Le temps est venu de remplacer les simples chiffres de l'illettrisme par des profils d'alphabétisation des populations, afin de déterminer au mieux un plus large éventail de compétences et de surveiller les évolutions des ces profils à tous les niveaux de l'alphabétisation. La communauté internationale peut apporter son aide en posant les bonnes questions, en formulant des objectifs internationaux associés et en soutenant les efforts nationaux destinés à obtenir des informations plus détaillées sur l'alphabétisation.

Source : Institut de statistiques de l'UNESCO 2004e.

Caraïbes (y compris le Mexique), Asie de l'Est et Pacifique, Asie du Sud, Europe du Sud et pays arabes. Cette classification correspond à l'organisation des bureaux régionaux du PNUD. Il faut ajouter un autre ensemble : celui des *pays les moins avancés*, défini par les Nations Unies (CNUCED, 2001).

DONNÉES SYNTHÉTIQUES ET TAUX DE CROISSANCE

Données synthétiques. Des données synthétiques sont présentées à la fin de la plupart des tableaux, pour les différentes classifications mentionnées ci-dessus, dès lors que cette procédure a un sens pour l'analyse et que les chiffres sont en nombre suffisant. Les agrégats représentant un total pour l'ensemble de la rubrique concernée (la population, par exemple) sont repérés par un T. En raison des arrondissements, la somme des données synthétiques des sous-groupes ne correspond pas toujours au total mondial. Dans tous les autres cas, il s'agit de moyennes pondérées.

En règle générale, nous ne mentionnons de résultat synthétique pour une rubrique que lorsque des données sont disponibles pour au moins la moitié des pays et représentent au moins les deux tiers de la grandeur considérée. Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain se refuse à ajouter des données manquantes pour procéder à ces agrégations. En conséquence, et sauf indication contraire, la valeur synthétique indiquée pour chaque classification cor-

respond uniquement aux pays pour lesquels des données sont disponibles, concerne l'année ou la période mentionnée et ne fait référence qu'à des données émanant des principales sources citées. Aucun chiffre synthétique n'est indiqué lorsque nous ne disposons pas de procédures de pondération appropriées.

Les données synthétiques concernant les indices, les taux de croissance et les variations des indicateurs dans le temps tiennent compte uniquement des pays pour lesquels nous disposons de données à toutes les dates considérées. Dans la catégorie Monde, qui renvoie seulement aux 193 pays et territoires considérés (sauf indication contraire), quand aucune donnée synthétique n'est disponible pour une ou plusieurs régions, les agrégats ne sont pas toujours indiqués.

Les données synthétiques figurant dans cet ouvrage ne coïncident pas toujours avec celles d'autres publications, du fait de différences dans la classification des pays ou la méthodologie choisie. Certaines sont calculées par l'organisme statistique qui en a assuré la collecte.

Taux de croissance. Les taux de croissance sur plusieurs années prennent la forme de taux de variation annuels moyens. Dans le calcul de ces taux par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, seules la première et la dernière année sont prises en compte. Le taux de croissance d'une année sur l'autre est quant à lui exprimé sous la forme d'un pourcentage de variation annuelle.

PRÉSENTATION DES INDICATEURS

Dans les tableaux des indicateurs du développement humains, les pays et territoires sont classés par ordre décroissant d'IDH. Pour situer un pays dans ces tableaux, le lecteur est donc invité à consulter la *Liste alphabétique des pays et territoires* (en deuxième de couverture), qui indique le classement de chacun d'entre eux selon l'IDH.

Toutes les données des tableaux statistiques sont référencées brièvement en bas de chaque tableau et en détail dans la partie *Références statistiques*. Lorsque nous reprenons des chiffres obtenus par un organisme auprès d'un autre fournisseur de données, les notes des tableaux mentionnent l'une et l'autre source. Cependant, lorsqu'un organisme statistique s'appuie sur un grand nombre de contributions d'origines diverses, seule la source ultime de ces données est indiquée. Les notes indiquent également les éléments chiffrés originaux utilisés, le cas échéant, dans les calculs effectués par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Cette précaution vise à faciliter la reproductibilité de tous ces calculs.

Les indicateurs qui se prêtent à une définition brève et significative sont repris dans la partie *Défi-*

Le Programme de comparaison internationale

Le Programme de comparaison internationale est une initiative statistique globale qui a été mis en place au début des années 1970. Il a pour but de faciliter la comparaison des données économiques synthétiques entre les pays, en produisant des niveaux de prix, des valeurs de dépenses et des estimations de parité de pouvoir d'achat (PPA) comparables au niveau international. Grâce aux taux d'échange des parités de pouvoir d'achat, qui représentent le nombre d'unités monétaires d'un pays nécessaires à l'achat d'une quantité de biens et de services que l'on peut acheter pour 1\$ aux États-Unis, on peut comparer les pays en termes réels, sans les déformations dues aux prix et aux taux de change. C'est particulièrement important lorsque l'on en vient à étudier les différences en matière de revenu, de pauvreté, d'inégalité et de profils de dépenses entre les pays.

Au cours des 30 dernières années, le Programme de comparaison internationale a évolué d'une étude-pilote à un projet global. Le programme est devenu partie intégrante du travail de statistiques nationales des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et beaucoup de progrès ont été faits par de nombreux pays en développement. Lors de la dernière série de comparaisons internationales de 1993 à 1996, 118 pays de toutes les

régions du monde ont participé à ce programme. Malgré tout, les données actuelles concernant le PPA ne sont pas assez généralisées, actualisées, leur qualité n'est pas uniforme d'un pays ou d'une région à l'autre. Le manque de certains indicateurs dans un certain nombre de pays a été comblé par des estimations économiques, qui ont été par la suite extrapolées au fil du temps. Ces résultats deviennent de moins en moins fiables à mesure que croît la distance entre l'année de référence de l'étude et l'année de publication.

L'importance des parités de pouvoir d'achat pour les analyses économiques souligne la nécessité d'améliorer les informations permettant de mettre en place ces PPA. Une nouvelle structure stratégique du Programme de comparaison internationale a été développée au cours d'un processus de consultation global, qui permettra d'améliorer la méthodologie et la mise en oeuvre de l'exercice du PCI ainsi que la qualité de ses résultats. Cette structure prévoit des actions correctives pour les agences régionales et internationales, ainsi que pour les partenaires nationaux. L'objectif immédiat est d'organiser la collecte de statistiques économiques pour la prochaine série du Millénaire (2003-06), afin de répondre aux demandes pressantes en matière de données fiables et actualisées, afin de

contribuer au suivi des progrès des Objectifs de développement du millénaire. Les objectifs à long terme sont de renforcer les capacités statistiques nationales en termes de prix et de comptes nationaux, et de faire du programme une partie intégrante des systèmes statistiques nationaux, d'amener les parités de pouvoir d'achat des pauvres au coeur du programme et de promouvoir l'utilisation des informations du Programme de comparaison internationale pour l'analyse économique aux niveaux national, régional et international. Plus de 160 pays (dont les pays de l'OCDE) envisagent de prendre part à cette nouvelle série.

Des recherches prometteuses sont en cours pour intégrer des PPA spécifiques à la pauvreté dans le projet général du Programme de comparaison internationale. Les résultats de deux études pilotes menées en Asie et en Afrique montrent que ces PPA spécifiques peuvent être générés en utilisant des données issues à la fois d'enquêtes sur les dépenses des ménages et du Programme de comparaison internationale. Les découvertes obtenues par ces études offrent une approche prometteuse, qui pourra être utilisée pour l'analyse de la pauvreté au sein des pays et entre les pays.

Source : Banque mondiale 2004d.

nitions des termes statistiques. Toutes les autres informations nécessaires sont données dans les notes figurant en bas de chaque tableau.

En l'absence de la mention *valeur annuelle taux annuel ou taux de croissance*, un tiret placé entre deux années indique que les données ont été recueillies durant l'une des années mentionnées : 1995-2000, par exemple. Une barre de fraction entre deux années indique que le chiffre présenté est une moyenne des années en question : 1998/2001, par exemple. Les symboles suivants ont par ailleurs été utilisés :

- .. Donnée non disponible
- (.) Moins de la moitié de l'unité indiquée
- < Inférieur à
- Non pertinent
- T Total

Sauf indication contraire, les données de ce rapport relatives à la Chine ne comprennent ni les régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao ni la province chinoise de Taïwan. Pour l'essentiel, les données concernant l'Érythrée sont comprises dans les données de l'Éthiopie. Celles concernant l'Indonésie englobent le Timor oriental jusqu'en 1999. Celles relatives à la Jordanie tiennent uniquement compte des territoires situés à l'Est du Jourdain. Les données économiques concernant la Tanzanie couvrent uniquement le continent. Les données concernant le Soudan sont souvent basées sur des informations collectées sur la partie Nord du pays. Les données concernant la Tanzanie ne concernent que le continent. Enfin, celles concernant la Répu-

blique du Yémen concernent ce pays à compter de 1990, tandis que celles relatives aux années antérieures résultent d'une agrégation des chiffres concernant l'ex-République démocratique et populaire du Yémen et l'ex-République arabe du Yémen.

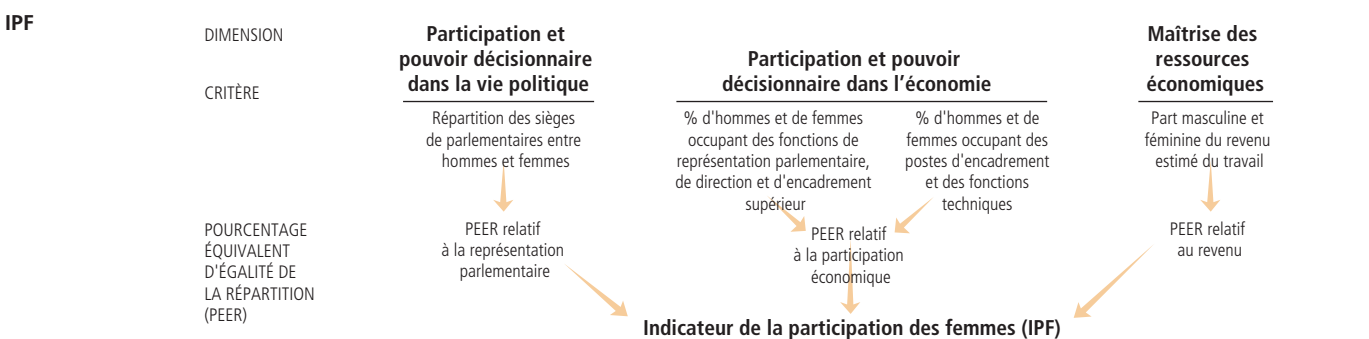
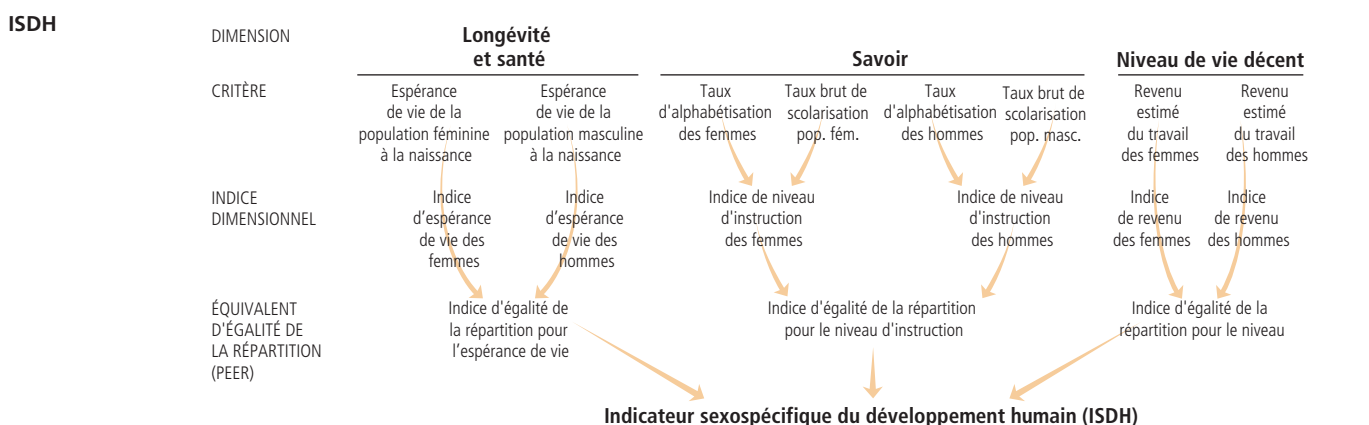
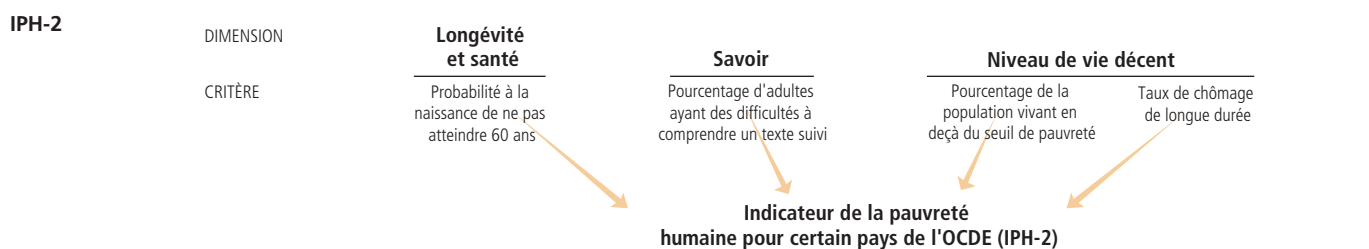
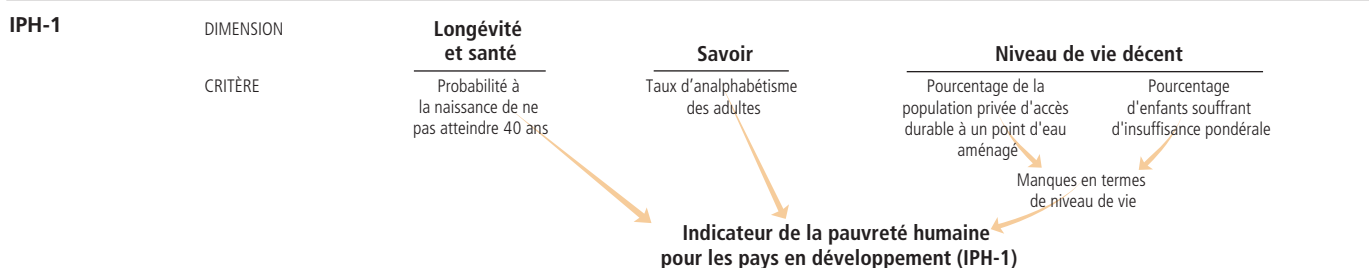
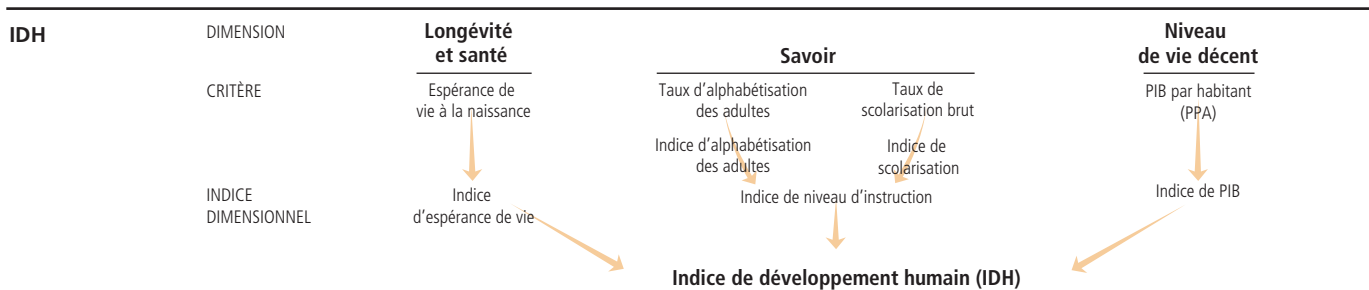
Suite aux modifications périodiques des données de la part des organismes internationaux, il est fréquent que les statistiques figurant dans différentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain* ne se prêtent pas à la comparaison. Nous déconseillons donc fortement d'établir des analyses de tendance en s'appuyant sur plusieurs éditions de cet ouvrage.

De la même manière, la valeur de l'IDH pour chaque pays, et les classements qui en découlent, ne sont pas comparables d'une édition du *Rapport mondial sur le développement humain* à l'autre. Pour réaliser une analyse en tendance à partir de données cohérentes et établies selon la même méthode, prière de se référer au tableau des indicateurs 2 (Indicateur du développement humain : tendances). L'IDH et le classement recalculés pour 2001 (l'année de référence de l'IDH pour le RDI 2003) basés sur des données et des zones comparables à celles du rapport de cette année sont disponibles sur le site web du BRDH [<http://hdr.undp.org/>].

Les données présentées dans les tableaux de l'indicateur du développement humain sont ceux dont disposaient le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* en date du 1er avril 2004, sauf indication contraire.

CALCUL DES INDICATEURS COMPOSITES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les diagrammes ci-dessous présentent un aperçu synthétique de la composition des cinq indicateurs composites du développement humain utilisés dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Ils mettent ainsi en exergue leurs points communs comme leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit par ailleurs une explication détaillée de cette composition.

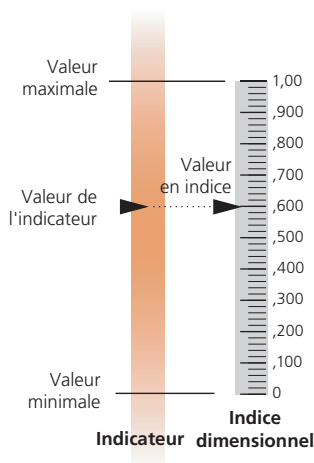


L'indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH est un outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels :

- Longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, représentées par le taux d'alphabétisation des adultes (pour deux tiers) et par le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (pour un tiers).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, représentée par le PIB par habitant (en PPA).

Avant de calculer l'IDH lui-même, il faut établir un indice pour chacune de ces dimensions. La détermination de ces indices dimensionnels - c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au PIB - passe à chaque fois par la définition d'une fourchette de variation, avec un minimum et un maximum.



Les résultats obtenus dans chaque dimension sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1 selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

L'IDH correspond à la moyenne arithmétique de ces indices dimensionnels. L'encadré ci-contre illustre le calcul de l'IDH pour un pays témoin.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (années)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100

Calcul de l'IDH

Pour illustrer le calcul de l'IDH, nous utiliserons des données concernant le Costa Rica.

1. Calcul de l'indice d'espérance de vie

L'indice d'espérance de vie mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'espérance de vie à la naissance. Pour le Costa Rica, l'espérance de vie était de 78,0 ans en 2002, soit un indice d'espérance de vie de 0,884.

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{78,0 - 25}{85 - 25} = 0,884$$

2. Calcul de l'indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'alphabétisation des adultes et d'enseignement (taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur). La procédure consiste, tout d'abord, à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour la scolarisation. Ces deux indices sont ensuite fusionnés pour donner l'indice de niveau d'instruction, dans lequel l'alphabétisation des adultes reçoit une pondération des deux tiers et le taux brut de scolarisation d'un tiers. Au Costa Rica, où le taux d'alphabétisation des adultes atteignait 95,8 % en 2002 et le taux brut de scolarisation combiné 69 % pour l'année scolaire 2001/02, l'indice de niveau d'instruction est de 0,870.

$$\text{Indice d'alphabétisation des adultes} = \frac{95,8 - 0}{100 - 0} = 0,958$$

$$\text{Indice de scolarisation} = \frac{69 - 0}{100 - 0} = 0,690$$

$$\text{Indice de niveau d'instruction} = \frac{2}{3} (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + \frac{1}{3} (\text{indice de scolarisation}) = \frac{2}{3} (0,958) + \frac{1}{3} (0,690) = 0,870$$

3. Calcul de l'indice de PIB

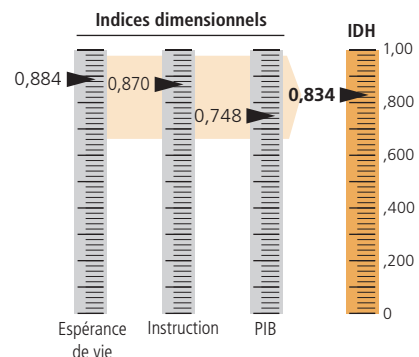
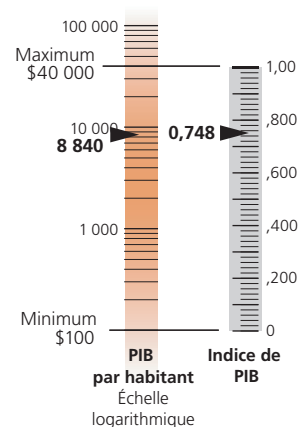
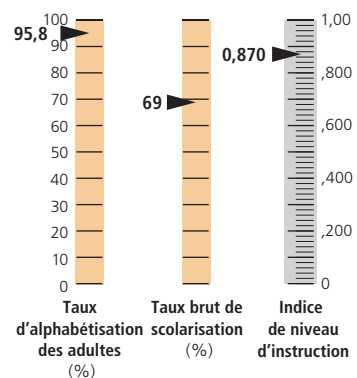
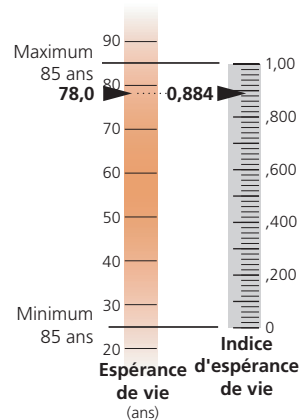
L'indice de PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA). Le revenu intervient dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue donc à partir d'un logarithme du revenu. Pour le Costa Rica, dont le PIB par habitant était de 8 840 dollars (PPA) en 2002, l'indice de PIB s'établit à 0,748.

$$\text{Indice de PIB} = \frac{\log(8,840) - \log(100)}{\log(40,000) - \log(100)} = 0,748$$

4. Calcul de l'IDH

Une fois les trois indices dimensionnels calculés, il ne reste plus qu'à déterminer leur moyenne arithmétique pour parvenir à l'IDH.

$$\begin{aligned} \text{IDH} &= \frac{1}{3} (\text{indice d'espérance de vie}) \\ &+ \frac{1}{3} (\text{indice de niveau d'instruction}) \\ &+ \frac{1}{3} (\text{indice de PIB}) \\ &= \frac{1}{3} (0,884) + \frac{1}{3} (0,870) + \frac{1}{3} (0,748) = 0,834 \end{aligned}$$



L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'IPH-1 s'attache aux carences ou manques observables dans les trois dimensions fondamentales déjà envisagées par l'indicateur du développement humain :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 40 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes.
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble, exprimée par la moyenne non pondérée de deux indicateurs : le pourcentage de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et le pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 est plus direct que celui de l'IDH. En effet, les critères utilisés pour mesurer ces carences sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisque'ils se présentent sous la forme de pourcentages). Il n'est donc pas nécessaire de passer par des indices dimensionnels.

À l'origine, la mesure des manques en termes de niveau de vie comprenait également un indicateur de l'accès aux services de santé. Cependant, dans le rapport de cette année, le manque de données récentes et fiables concernant cet aspect nous a contraint à réduire à deux les variables prises en compte à cet égard : pourcentage de la population privée d'accès durable à des points d'eau aménagés et pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

L'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays de l'OCDE (IPH-2)

L'IPH-2 mesure les carences sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion. Il comporte donc quatre variables :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 60 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'illettrisme des adultes (âgés de 16 à 65 ans).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : exprimé par le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi médiane du revenu disponible corrigé des ménages).
- Exclusion : exprimée par le taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois).

Calcul de l'IPH-1

1. Mesure des manques en termes de niveau de vie

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux éléments :

Moyenne non pondérée = $1/2$ (population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés) + $1/2$ (enfants souffrant d'insuffisance pondérale)

Exemple de calcul : Cambodge

Population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés = 70 %

Enfants souffrant d'insuffisance pondérale = 45 %

Moyenne non pondérée = $1/2(70)+1/2(45)=57,5\%$

2. Calcul de l'IPH-1

La formule pour calculer l'IPH-1 est la suivante :

$$HPI-1 = [1/3 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha)]^{1/\alpha}$$

où :

P_1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multipliée par 100)

P_2 = taux d'analphabétisme des adultes

P_3 = moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : Cambodge

$P_1 = 24,0 \%$

$P_2 = 30,6 \%$

$P_3 = 57,5 \%$

$$IPH-1 = [1/3(24,0^3+30,6^3+57,5^3)]^{1/3} = 42,6$$

Calcul de l'IPH-2

La formule pour calculer l'IPH-2 est la suivante :

$$HPI-2 = [1/4 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha + P_4^\alpha)]^{1/\alpha}$$

où :

P_1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans (multipliée par 100)

P_2 = taux d'illettrisme des adultes

P_3 = population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi-médiane du revenu disponible corrigé des ménages)

P_4 = taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : Canada

$P_1 = 8,7 \%$

$P_2 = 16,6 \%$

$P_3 = 12,8 \%$

$P_4 = 0,7 \%$

$$IPH-2 = [1/4(8,7^3+16,6^3+12,8^3+0,7^3)]^{1/3} = 12,2$$

Pourquoi $\alpha = 3$ dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2

La valeur du coefficient α a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si $\alpha = 1$, l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables. En revanche, faire augmenter α revient à conférer une prépondérance à la composante dans laquelle le manque est le plus important. Ainsi, à mesure que α tend vers l'infini, l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible (pour le Cambodge, qui sert d'exemple pour le calcul de l'IPH-1, le chiffre serait 57,5 %, valeur qui correspond à la moyenne non pondérée de la population sans accès convenable à une source d'eau et aux enfants souffrant d'insuffisance pondérale).

Dans ce Rapport, α est fixé à 3, ce qui confère un poids supplémentaire, mais pas écrasant, aux composantes dans lesquelles le dénuement est le plus criant. Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'IPH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective », ainsi que la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain* 1997 (et les références biographiques succinctes, à la fin de la présente note technique).

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par chaque pays, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les inégalités sociologiques entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- Longévité et santé, exprimée par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, exprimés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus.
- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimée par le revenu estimé du travail (en PPA).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. On commence par déterminer des indices concernant les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

On combine ensuite les indices obtenus pour ces deux catégories concernant chaque variable, de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'expression mathématique qui en résulte, appelée indice d'égalité de la répartition, se calcule selon la formule générale suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{1-\epsilon}]] \\ &+ [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{1-\epsilon}]]\}^{1/\epsilon} \end{aligned}$$

€ représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH, le coefficient $\epsilon = 2$. L'équation générale prend alors la forme suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{-1}] \\ &+ [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{-1}]]\}^{-1} \end{aligned}$$

Cette équation aboutit ainsi à la moyenne harmonique des parts indicelles masculine et féminine.

Il reste à calculer l'ISDH en combinant les trois indices d'égalité de la répartition par l'établissement d'une moyenne non pondérée.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'ISDH

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance, population féminine (années)	87,5	27,5
Espérance de vie à la naissance, population masculine (années)	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
Revenu estimé du travail (en PPA)	40 000	100

Note: Les valeurs maximale et minimale concernant l'espérance de vie sont supérieures de cinq ans pour la population féminine, afin de tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine.

Calcul de l'ISDH

Pour illustrer le calcul de l'ISDH, nous utiliserons des données relatives à la Turquie.

1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie

La première étape consiste à calculer des indices distincts pour l'espérance de vie des populations féminine et masculine, en utilisant la formule générale relative aux indices dimensionnels.

FEMMES	HOMMES
Espérance de vie : 73,1 ans	Espérance de vie : 67,9 ans
Indice d'espérance de vie = $\frac{73,1 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,760$	
Indice d'espérance de vie = $\frac{67,9 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,757$	

On combine ensuite ces deux résultats pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, en utilisant la formule générale relative aux indices d'égalité de la répartition.

FEMMES HOMMES

Part de la population : 0,496 Part de la population : 0,504
Indice d'espérance de vie : 0,760 Indice d'espérance de vie : 0,757

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie} = \{[0,496 (0,760^{-1})] + [0,504 (0,757^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,758}$$

2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule tout d'abord des indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur, en distinguant les populations féminine et masculine. Cette opération est assez simple, puisque ces éléments sont déjà normalisés entre 0 et 100 (étant exprimés en pourcentage).

FEMMES	HOMMES
Taux d'alphabétisation des adultes : 78,75 %	Taux d'alphabétisation des adultes : 94,4 %
Indice d'alphabétisation des adultes : 0,785	Indice d'alphabétisation des adultes : 0,944
Taux brut de scolarisation : 61,8 %	Taux brut de scolarisation : 73,5 %
Indice de scolarisation : 0,618	Indice de scolarisation : 0,735

Il s'agit ensuite de déterminer l'indice de niveau d'instruction, dans lequel entrent pour deux tiers l'indice d'alphabétisation des adultes et pour un tiers l'indice de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$\begin{aligned} \text{Indice de niveau d'instruction} &= 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{indice de scolarisation}) \\ \text{Indice du niveau d'instruction des femmes} &= 2/3 (0,785) + 1/3 (0,618) = 0,729 \\ \text{Indice de niveau d'instruction des hommes} &= 2/3 (0,944) + 1/3 (0,735) = 0,874 \end{aligned}$$

Enfin, on combine ces deux indices pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,496	Part de la population : 0,504
Indice de niveau d'instruction : 0,729	Indice de niveau d'instruction : 0,874

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \{[0,496 (0,729^{-1})] + [0,504 (0,874^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,796}$$

3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu

On estime tout d'abord, séparément, le revenu du travail (en PPA) des femmes et des hommes (pour plus de détails sur ce calcul, voir l'addendum à la présente note technique), avant de calculer l'indice de revenu pour chacune de ces populations. Comme pour l'IDH, le niveau de revenu est corrigé par l'utilisation du logarithme du revenu estimé du travail (en PPA) :

$$\begin{aligned} \text{Indice de revenu} &= \frac{\log(\text{valeur constatée}) - \log(\text{valeur minimale})}{\log(\text{valeur maximale}) - \log(\text{valeur minimale})} \\ \text{FEMMES} & \text{ HOMMES} \\ \text{Revenu estimé du travail (PPA) : 4 757} & \text{ Revenu estimé du travail (PPA) : 7 873} \\ \text{Indice de revenu} = \frac{\log(4 757) - \log(100)}{\log(40 000) - \log(100)} = 0,645 & \text{ Indice de revenu} = \frac{\log(7 873) - \log(100)}{\log(40 000) - \log(100)} = 0,729 \end{aligned}$$

Suite du calcul de l'ISDH page suivante

Calcul de l'ISDH (suite)

On combine ensuite les indices relatifs aux populations féminine et masculine pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,496	Part de la population : 0,504
Indice de revenu : 0,645	Indice de revenu : 0,729

Indice d'égalité de la répartition pour le revenu = $\{[0,496 (0,645^{-1})] + [0,504 (0,729^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,685}$

4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH, là encore, est aisé. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des trois variables : indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\begin{aligned} \text{ISDH} &= 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de revenu}) \\ &= 1/3 (0,758) + 1/3 (0,796) + 1/3 (0,685) = \mathbf{0,746} \end{aligned}$$

Pourquoi $\epsilon = 2$ dans le calcul de l'ISDH

La valeur de ϵ correspond à l'ampleur de la pénalité assignée à un pays pour les inégalités qui y règnent entre populations féminine et masculine. Plus cette valeur sera élevée, plus les inégalités seront jugées pénalisantes.

Un coefficient ϵ égal à 0 signifierait que les inégalités sociologiques entre les sexes sont sans incidence sur la note obtenue par le pays considéré (dans ce cas, la valeur de l'ISDH serait identique à celle de l'IDH). A contrario, un coefficient ϵ tendant vers l'infini conférerait une prépondérance sans cesse croissante au groupe sociologique dont les résultats sont les moins bons.

Le calcul de l'ISDH (comme d'ailleurs celui de l'IPF) utilise la valeur 2, ce qui revient à assortir d'une pénalité modérée les inégalités entre femmes et hommes en termes de réalisations.

Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'ISDH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement, » Kalpana Bardhan et Stephan Klasen, « UNDP's gender-related indices: a critical review », ainsi que la note technique des *Rapports mondiaux sur le développement humain 1995* et *1999* (voir les références bibliographiques succinctes à la fin de la présente note technique).

L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF se concentre sur les opportunités ouvertes aux femmes, plutôt que sur les capacités qui sont les leurs.

Il s'attache aux inégalités femmes-hommes dans trois domaines essentiels :

- Participation et pouvoir décisionnaire dans la sphère politique, exprimés par la répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes.
- Participation et pouvoir décisionnaire dans l'économie, exprimés par deux éléments : pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques.
- Maîtrise des ressources économiques, mesurée par la part masculine et féminine du revenu estimé du travail (en PPA).

Pour chacune de ces trois dimensions, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$\text{PEER} = \left\{ \left[\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{1-\epsilon} \right] + \left[\text{part de la pop. masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{1-\epsilon} \right] \right\}^{1/\epsilon}$$

Le coefficient ϵ mesure l'aversion pour l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH), $\epsilon = 2$, ce qui assigne une pénalité modérée à l'inégalité. La formule devient alors :

$$\text{PEER} = \left\{ \left[\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{-1} \right] + \left[\text{part de la pop. masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{-1} \right] \right\}^{-1}$$

Concernant la participation à la vie politique et économique, ainsi qu'aux décisions, on ramène ensuite le PEER à un indice en le divisant par 50. Pourquoi ? Parce que dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50 %. En d'autres termes, la part des femmes serait toujours égale à celle des hommes.

Là où la valeur de l'indice pour les hommes ou pour les femmes est égale à zéro, le PEER correspondant à la formule ci-dessus reste indéfini. Toutefois, la limite du PEER, quand l'indice tend vers zéro, est de zéro. En conséquence, dans un tel cas, la valeur du PEER est arbitrairement de zéro.

Il ne reste plus, alors, qu'à calculer l'IPF par la moyenne arithmétique des trois PEER indexés.

Calcul de l'IPF

Pour illustrer le calcul de l'IPF, nous utiliserons des données relatives à la Grèce.

1. Calcul du PEER pour la représentation parlementaire

Le PEER relatif à la représentation parlementaire mesure le pouvoir relatif des femmes sous l'angle de leur participation à la vie politique. Il se calcule à partir, d'une part, des pourcentages de population masculine et féminine dans la population totale et, d'autre part, des pourcentages de sièges de parlementaires occupés, respectivement, par des hommes et des femmes, en utilisant la formule générale précédemment exposée.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507 %	Part de la population : 0,492 %
Représentation parlementaire : 8,7 %	Représentation parlementaires : 91,3 %

$$\text{PEER pour la représentation parlementaire} = \left\{ \left[0,507 (8,7)^{-1} \right] + \left[0,492 (91,3)^{-1} \right] \right\}^{-1} = 15,70$$

Ce PEER initial est ensuite indexé en fonction d'une valeur idéale de 50 %.

$$\text{PEER indexé de représentation parlementaire} = \frac{15,70}{50} = 0,314$$

2. Calcul du PEER pour la participation à la vie économique

À partir de la formule générale, on calcule deux PEER, concernant les pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques. On obtient ensuite le PEER pour la participation à la vie économie en déterminant la moyenne arithmétique de ces deux valeurs.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507 %	Part de la population : 0,492 %
% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 25,6 %	% de sièges parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 74,4 %
% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 47,9 %	% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 52,1 %

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \left\{ \left[0,507 (25,6)^{-1} \right] + \left[0,492 (74,4)^{-1} \right] \right\}^{-1} = 37,82$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \frac{37,82}{50} = 0,756$$

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et techniques} = \left\{ \left[0,497 (47,9)^{-1} \right] + \left[0,503 (52,1)^{-1} \right] \right\}^{-1} = 49,88$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \frac{49,88}{50} = 0,998$$

On détermine la moyenne des deux PEER indexés pour obtenir le PEER relatif à la vie économique :

$$\text{PEER concernant la participation économique} = \frac{0,756 + 0,998}{2} = 0,877$$

3. Calcul du PEER pour le revenu

On estime le revenu du travail (en PPA) séparément pour les femmes et les hommes, avant de procéder à une indexation par rapport aux valeurs minimales et maximales, de la même manière que pour l'IDH et l'ISDH. Pour l'IPF, toutefois, l'indice de revenu se fonde sur le revenu estimé du travail non corrigé, au lieu de s'appuyer sur son expression logarithmique. (Pour plus de détails sur l'estimation du revenu estimé du travail pour les hommes et les femmes, voir l'addendum à la présente note technique.)

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507	Part de la population : 0,492
Revenu estimé du travail : 10 892 PPA	Revenu estimé du travail : 25 601 PPA
Indice de revenu = $\frac{10\,892 - 100}{40\,000 - 100} = 0,270$	Indice de revenu = $\frac{25\,601 - 100}{40\,000 - 100} = 0,639$

Les indices homme et femme sont alors combinés pour donner l'indice d'égalité de répartition

$$\text{PEER concernant le revenu} = \left\{ \left[0,507 (0,270)^{-1} \right] + \left[0,492 (0,639)^{-1} \right] \right\}^{-1} = 0,377$$

4. Calcul de l'IPF

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions considérées, la détermination de l'IPF est simple : il suffit, là encore, d'établir la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice.

$$\text{IPF} = \frac{0,314 + 0,877 + 0,377}{3} = 0,523$$

Revenu du travail des femmes et des hommes

Malgré l'intérêt des données sexospécifiques concernant le revenu, il n'existe pas de mesures directes de cet aspect. Dans le présent rapport, les estimations grossières du revenu du travail des femmes et des hommes ont donc été calculées par dérivation.

Le revenu peut être envisagé sous deux angles : comme une ressource pour la consommation et comme la rémunération des individus. Il est difficile de faire la distinction entre hommes et femmes concernant l'utilisation de ce revenu car les deux sexes partagent leurs ressources au sein de la cellule familiale. En revanche, il est possible de différencier ce que gagnent les différents membres de la famille car ils ont des revenus du travail distincts.

La mesure du revenu utilisée dans le calcul de l'ISDH et de l'IPF correspond à la capacité d'un individu donné à obtenir un revenu. Elle permet de rendre compte, dans l'ISDH, des disparités entre hommes et femmes dans l'utilisation des ressources et, dans l'IPF, de l'indépendance économique des femmes. (Pour les questions conceptuelles et méthodologiques relatives à cette approche, se reporter à l'ouvrage de Sudhir Anand et Amartya Sen, intitulé « Gender Inequality in Human Development », ainsi qu'au chapitre 3 et aux notes techniques 1 et 2 du Rapport mondial sur le développement humain 1995 ; voir les références bibliographiques à la fin de cette note technique.)

Le revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA) est estimé à l'aide des données suivantes :

- le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins,
- le pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active,
- les populations féminine et masculine totales,
- le PIB par habitant (en PPA).

Symboles

- W_f / W_m = rapport des salaires non agricoles féminins sur les salaires non agricoles masculins
- EA_f = pourcentage de femmes dans la population active
- EA_m = pourcentage d'hommes dans la population active
- S_f = part des femmes dans les revenus salariaux
- Y = PIB total (en PPA)
- N_f = population féminine totale
- N_m = population masculine totale
- Y_f = revenu estimé du travail des femmes (en PPA)
- Y_m = revenu estimé du travail des hommes (en PPA)

Note

Les résultats des calculs figurant dans la note technique peuvent présenter de légères variations par rapport aux tableaux statistiques, du fait de l'arrondissement des chiffres.

Estimation du revenu du travail pour les femmes et les hommes

Dans cet exemple de calcul du revenu du travail des femmes et des hommes, les données utilisées sont celles relatives aux Philippines en 2002.

1. Calcul du PIB total (en PPA)

Le PIB total (en PPA) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par habitant (en PPA).

Population totale : 79 266 (milliers)
 PIB par habitant (en PPA) : 4 170
 PIB total (en PPA) = 4 170 (79 944) = 333 366 480 (milliers)

2. Calcul de la part des femmes dans les revenus salariaux

Étant donné la rareté des données sur les salaires dans les zones rurales et le secteur informel, le rapport utilise le salaire non agricole et suppose que le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins s'applique à l'ensemble de l'économie. La part des femmes dans les revenus salariaux est calculée à l'aide du rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins et du pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active. Lorsque les données d'un pays ne permettent pas de calculer le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %.

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins (W_f / W_m) = 0,94
 Pourcentage de femmes dans la population active (EA_f) = 38,2%
 Pourcentage d'hommes dans la population active (EA_m) = 61,8%

$$\text{Part des femmes dans les revenus salariaux } (S_f) = \frac{W_f / W_m (EA_f)}{[W_f / W_m (EA_f)] + EA_m} = \frac{0,94 (38,2)}{[0,75 (40,9)] + 59,1} = 0,368$$

3. Calcul du revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA)

Il faut partir de l'hypothèse que la part des femmes dans les revenus salariaux est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans les revenus salariaux (S_f) = 0,342
 PIB total (PPA) (Y) = 54 485 460 (milliers)
 Population féminine (N_f) = 33 892 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des femmes (PPA) } (Y_f) = \frac{S_f (Y)}{N_f} = \frac{0,368 (333 366 480)}{39 014} = 3 144$$

Population masculine (N_m) = 39 566 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des hommes (PPA) } (Y_m) = \frac{Y - S_f (Y)}{N_m} = \frac{54 485 460 - [0,368 (333 366 480)]}{3 586} = 5 326$$

Références bibliographiques succinctes

Anand, Sudhir et Amartya Sen, 1994. « Human Development Index: Methodology and Measurement ». Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (IDH).

———, 1995. « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement ». Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (ISDH, IPF).

———, 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica. Note technique 1 et chapitre 1 (IPH-1, IPH-2).

———, 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris, Bruxelles : De Boeck Université. Note technique (IDH, ISDH).

Bardhan, Kalpana et Stephan Klasen, 1999. « UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review ». *World Development* 27(6), pp. 985-1010 (ISDH, IPF).

Programme des Nations Unies pour le développement, 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica. Notes techniques 1 et 2, et chapitre 3 (ISDH, IPF).

NOTE TECHNIQUE 2

IDENTIFIER LES PAYS POUR LESQUELS LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT REPRÉSENTENT UNE PRIORITÉ, ABSOLUE OU NON

Le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année dresse la liste des pays pour lesquels les Objectifs du Millénaire pour le développement constituent une priorité absolue ou une priorité, pourvu que l'on dispose de suffisamment d'informations à leur sujet. Les calculs à cet effet sont tout d'abord effectués objectif par objectif, en prenant les pays pour lesquels on dispose de données suffisantes sur la pauvreté humaine et l'évolution en tendance sur les années quatre-vingt-dix. À partir de là, le rapport identifie ensuite les pays que l'on peut globalement classer dans les catégories priorité absolue ou priorité tout court.

Évaluation du degré de priorité pour chaque objectif

L'évaluation des avancées d'un pays en direction de chaque objectif se fonde sur deux variables. La première représente l'avancement vers l'objectif en question : progrès lent ou recul, progrès modéré, progrès rapide. La seconde a trait au niveau de pauvreté humaine dans le domaine couvert par l'objectif : cette pauvreté peut être extrême, moyenne ou faible (tableaux 2.1 et 2.2 de la présente note technique). L'avancement est mesuré par rapport aux cibles, au moyen des indicateurs définis pour les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Priorité absolue au regard de chacun des objectifs considérés

Les efforts à accomplir par un pays dans le cadre d'un objectif donné constituent une priorité absolue dès lors que la pauvreté humaine (dans le champ couvert par cet objectif) y est extrême et que les

progrès y sont lents ou négatifs (recul) (diagramme 2.1 de la présente note technique).

Priorité au regard de chacun des objectifs considérés

Un pays est considéré comme prioritaire au regard d'un objectif si :

- la pauvreté humaine (dans le champ couvert par cet objectif) y est extrême et les progrès à cet égard sont modérés, ou
- la pauvreté humaine (dans le champ couvert par cet objectif) y est moyenne, mais les progrès sont lents ou négatifs (recul).

Classement dans l'ordre des priorités à la lumière de l'ensemble des objectifs

Le classement d'un pays dans la liste des priorités absolues ou des priorités pour l'ensemble des objectifs se fonde sur le nombre d'objectifs pour lesquels ce pays relève de l'une et de l'autre de ces catégories (cette évaluation globale comprend également la cible relative au VIH/sida, même si les informations à cet égard n'apparaissent pas séparément).

Priorité absolue au regard de l'ensemble des objectifs
On considère qu'il y a priorité absolue pour un pays sur l'ensemble des objectifs :

- s'il y a priorité absolue pour au moins trois objectifs, ou
- s'il y a priorité absolue pour au moins la moitié des objectifs au sujet desquels on dispose d'au moins trois points de données, ou
- lorsque les données sont disponibles pour seulement deux objectifs, il y a priorité absolue pour les deux.

Priorité au regard de l'ensemble des objectifs

On estime qu'il y a priorité sur l'ensemble des objectifs pour un pays dès lors que celui-ci, sans relever de la catégorie priorité absolue globale, entre

- dans celle des priorités absolues ou des priorités pour au moins trois objectifs,
- dans celle des priorités pour deux objectifs,
- dans l'une ou l'autre de ces catégories sur au moins la moitié des objectifs pour lesquelles au moins trois points de données sont disponibles,
- ou bien pour lequel des données sont disponibles pour seulement deux objectifs, mais avec le rang de priorité absolue ou de priorité dans les deux cas.

Tableau 2.1 – Définition des avancées vers les Objectifs du Millénaire pour le développement

Rythme	Définition
Progrès lent ou recul	Le progrès constaté vers l'objectif considéré est inférieur de plus de la moitié à celui estimé nécessaire pour atteindre la cible si les tendances actuelles se poursuivent jusqu'en 2015.
Progrès modéré	Le progrès constaté vers l'objectif considéré est supérieur à la moitié de celui estimé nécessaire pour atteindre la cible si les tendances actuelles se poursuivent jusqu'en 2015, mais reste trop lent pour permettre d'atteindre cet objectif.
Progrès rapide	Le progrès constaté vers l'objectif considéré est égal ou supérieur à celui estimé nécessaire pour atteindre la cible si les tendances actuelles se poursuivent jusqu'en 2015.

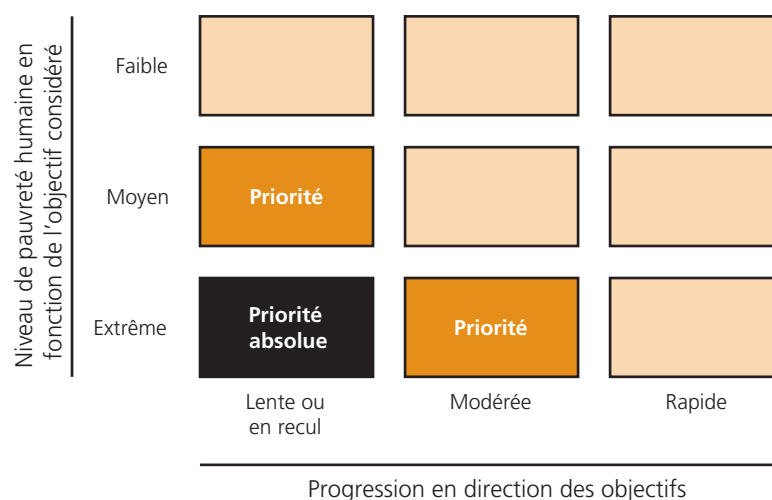
Note : L'horizon pour la réalisation de chaque objectif est 2015, sauf pour l'égalité entre les sexes dans l'enseignement (2005).

Tableau 2.2
Définition du niveau de pauvreté humaine au regard des Objectifs du Millénaire pour le développement

Cible	Indicateur	Niveau de pauvreté humaine (x = valeur de l'indicateur)			Source
		extrême	moyen	faible	
Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour	PIB par habitant (PPA) ^a	$x < 3,500$	$3,500 \leq x < 7,000$	$x \geq 7,000$	Banque mondiale
Réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim	Population souffrant de la faim de malnutrition (%)	$x > 25$	$10 < x \leq 25$	$x \leq 10$	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, dans le primaire, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Taux net de scolarisation (%)	$x < 75$	$75 \leq x < 90$	$x \geq 90$	Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)
Éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation	Pourcentage de filles par rapport aux garçons dans le primaire et le secondaire (%)	$x < 80$	$80 \leq x < 90$	$x \geq 90$	UNESCO
Réduire de deux tiers le taux de mortalité des moins de 5 ans	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	$x < 75$	$75 \leq x < 90$	$x \geq 90$	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès de façon régulière à l'eau potable	Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés (%)	$x < 75$	$75 \leq x < 90$	$x \geq 90$	UNICEF et Organisation mondiale de la santé (OMS)
Réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à des installations sanitaires améliorées	Population ayant un accès régulier à des installations sanitaires améliorées (%)	$x < 75$	$75 \leq x < 90$	$x \geq 90$	UNICEF et OMS

a. Le taux moyen de croissance du PIB par habitant est utilisé pour mesurer la tendance.

Diagramme 2.1
Comment identifier les pays prioritaires et absolument prioritaires



Calcul des avancées vers chaque objectif

Les avancées vers chaque objectif sont évaluées en comparant les progrès annuels extrapolés jusqu'en 2015 et ceux nécessaires pour atteindre la cible, ce qui suppose une progression linéaire.

Évaluation des progrès constatés

Le rythme annuel de progression est calculé selon la formule générale suivante :

$$\text{Rythme annuel de progression observé} = \frac{(X_{t_1} - X_{t_0})/X_{t_0}}{t_1 - t_0}$$

où t_0 correspond à 1990 ou à l'année la plus proche de 1990 pour laquelle on dispose de données, t_1 à l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données (généralement 2001), et X_{t_0} et X_{t_1} aux valeurs de l'indicateur pour ces années. En ce qui concerne la faim, la pauvreté et la mortalité des enfants de moins de cinq ans, pour lesquelles la valeur optimale est de 0, cette formule est appliquée sans modification.

Pour le taux net de scolarisation dans le primaire, l'égalité entre les sexes dans l'enseignement (nombre de filles par rapport aux garçons) et la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées, la valeur optimale est de 100 %. Les avancées sont donc exprimées, dans ces cas, sous la forme d'une réduction des manques constatés, selon la formule suivante :

$$\text{Rythme annuel de progression observé} = \frac{(X_{t_1} - X_{t_0})/(100 X_{t_0})}{t_1 - t_0}$$

Évaluer les progrès nécessaires

Le rythme annuel de progression nécessaire pour atteindre une cible donnée à l'horizon 2015 (2005 pour l'égalité entre les sexes dans l'enseignement) dépend de la nature de cette cible : α correspond à -1/2 pour la pauvreté et la faim, à 1/2 pour l'eau potable et les installations sanitaires, -2/3 pour la mortalité des enfants de moins de 5 ans, et à 1 pour la scolarisation dans le primaire et l'égalité entre les sexes dans l'enseignement. Le taux annuel de progression nécessaire est alors calculé en divisant simplement α par le nombre d'années séparant t_{MDG} , qui correspond à la date à laquelle l'objectif doit être atteint, et t_0 , c'est-à-dire l'année la plus proche de 1990 pour laquelle on dispose de données :

$$\text{Rythme annuel de progression nécessaire} = \frac{\alpha}{t_{MDG} - t_0}$$

Détermination des degrés de priorité : un exemple

Nous utiliserons l'exemple du Tchad pour déterminer le degré de priorité concernant le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Calcul des avancées

Des statistiques pour cet indicateur sont disponibles pour 1990 et 2002 :

$$t_0 = 1990$$

$$t_1 = 2002$$

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 203 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 et de 200 en 2002 :

$$X_{t_0} = 203$$

$$X_{t_1} = 200$$

Il s'agit de réduire le taux de 1990 des deux tiers :

$$\alpha = -2/3$$

Donc :

$$\text{Taux de progression annuel} = \frac{(200-203) \div 203}{2002 - 1990} = -0,12 \text{ points de pourcentage}$$

$$\text{Taux de progression annuel nécessaire} = \frac{-2/3}{2015 - 1990} = -2,67 \text{ points de pourcentage}$$

Le rythme véritable de progression en direction de l'objectif est inférieur à la moitié de celui nécessaire pour atteindre la cible fixée.

On en déduit donc que le Tchad relève donc de la catégorie « progrès lent ou recul » concernant l'objectif de réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Détermination du niveau de pauvreté humaine

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 200 pour 1 000 naissances vivantes en 2002.

Le Tchad connaît donc une situation d'extrême pauvreté humaine au regard de la mortalité des enfants de moins de 5 ans (tableau 2.2).

Détermination du degré de priorité pour la mortalité des enfants de moins de 5 ans

En termes de mortalité des enfants de moins de 5 ans, le Tchad connaît une situation d'extrême pauvreté humaine et ne progresse que lentement, voire recule.

Ce pays est donc classé parmi ceux absolument prioritaires au regard de l'objectif consistant à réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Détermination du degré de priorité au regard de l'ensemble des objectifs

Le Tchad apparaît comme absolument prioritaire pour deux des huit indicateurs pour lesquels on dispose de données à son sujet et comme prioritaire pour six autres.

Le Tchad est donc classé comme pays prioritaire de manière globale.

Note

Les progrès réalisés dans le domaine de la pauvreté monétaire sont mesurés grâce au taux de croissance du PIB par habitant entre 1990 et 2002. Il est admis qu'un taux de croissance annuel de 1,4 % sur la période 1990-2015 est nécessaire si l'on veut atteindre l'objectif relatif à la pauvreté monétaire. Par conséquent, le taux de croissance par habitant qui définit le seuil de progression lente ou de recul est fixé à moins de 0,7 % par an ; pour une progression modérée, il doit être supérieur ou égal à 0,7 % mais inférieur à 1,4 % et une progression rapide correspondra à un taux supérieur ou égal à 1,4 %.

Les données relatives aux tendances de la prévalence du VIH/sida au sein de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) en 1990 et 2000 sont également prises en compte dans l'évaluation globale de la priorité des pays (ONUSIDA et OMS, 2003). Les valeurs utilisées pour déterminer le niveau de pauvreté humaine relatif au VIH/sida sont les suivantes : un taux de prévalence de plus de 3 % est considéré comme extrême ; entre 1 et 3 %, il est considéré comme moyen ; s'il est inférieur à 1 %, il est dit faible. Étant donné que l'objectif est d'enrayer la propagation du VIH/sida et de commencer d'inverser la tendance actuelle, une hausse du taux de prévalence inférieure à 1 point de pourcentage sera considérée comme un progrès rapide ; une hausse de 1 point de pourcentage ou plus, mais inférieure à 3, sera considérée comme un progrès modéré ; une hausse supérieure ou égale à 3 points de pourcentage identifiera un progrès lent ou un recul.

Définitions des termes statistiques

Abonnés à un service de téléphonie cellulaire (également appelés abonnés à un service de **téléphonie mobile** cellulaire). Personnes abonnées à un service de communication automatique qui donne accès au réseau téléphonique commuté utilisant la technologie cellulaire. Ce réseau peut être analogique ou numérique.

Activité des femmes par secteur économique Activité des femmes dans l'industrie, l'agriculture ou les services, telle que définie par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). Selon cette classification, *l'industrie* englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les services collectifs (eau, gaz et électricité). *L'agriculture* rassemble les activités agricoles, la chasse, la foresterie et la pêche. Les *services* comprennent le commerce de gros et de détail; la restauration et l'hôtellerie; les activités de transport, d'entreposage et de communications; les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires; ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

Activité économique des femmes, Taux d' Proportion de la population féminine âgée de 15 ans et plus consacrant ou étant à même de consacrer sa force de travail à la production de biens et services.

Activités marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble englobe l'emploi des établissements, les activités de production primaire menées hors des établissements, les services prêtés en contrepartie d'un revenu et les autres formes de production de biens hors des établissements. Voir *Activités non marchandes* et *Temps de travail, total*.

Activités non marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble comprend l'entretien du foyer (nettoyage, lessive, préparation des repas et ménage), la gestion et les achats nécessaires à l'économie domestique, la présence nécessaire pour s'occuper des enfants, des malades, des personnes âgées et des handicapés vivant à domicile et les services rendus à la collectivité. Voir *Activités marchandes* et *Temps de travail, total*.

Aide publique au développement (APD) destinée aux services sociaux de base APD allouée aux services sociaux de base, c'est-à-dire l'éducation de base (enseignement primaire, écoles maternelles et formation aux savoirs de base des adolescents et adultes), les services de santé de base (soins, infrastructure et nutrition

de base, lutte contre les maladies infectieuses, éducation sanitaire et formation du personnel sanitaire) et les politiques et programmes démographiques et de santé reproductive (politique démographique et gestion administrative y afférente, soins gynécologiques et obstétriques, planning familial, lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et formation de personnel à la santé publique et aux soins de santé reproductive). L'aide à la fourniture d'eau et d'infrastructures sanitaires n'est englobée dans cette statistique que si elle est intégrée à la lutte contre la pauvreté.

Aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés Voir *Aide publique au développement (APD) nette*, ainsi que la liste des pays les moins avancés, dans la partie *Classification des pays en grands groupes*.

Aide publique au développement (APD), nette Versements de prêts accordés à des conditions de faveur (nets de remboursements du principal) et de dons par les instances officielles des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), ainsi que par des institutions multilatérales et par des pays non membres du CAD, en vue de favoriser le développement et le bien-être économique dans les pays et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le CAD. Sont compris dans cette statistique les prêts assortis d'un mécanisme de don représentant au moins 25 % du total (calculé selon un taux d'actualisation de 10 %).

Aide publique au développement (APD), par nombre d'habitants du pays donateur Aide publique au développement accordée par un pays donné, divisée par la population totale dudit pays. Voir *Aide publique au développement (APD), nette*.

Aide publique Dons et prêts répondant aux mêmes critères que l'aide publique au développement (APD) (voir ce terme), à ceci près que les destinataires ne remplissent pas officiellement les conditions pour être bénéficiaires de l'APD. Les pays concernés figurent en partie II de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Il s'agit de certains pays d'Europe centrale et orientale, des pays de l'ex-Union soviétique, ainsi que de certains autres pays et territoires avancés sur la voie du développement.

Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE Abandons de créances consentis dans le cadre de l'aide publique au développement, en vertu de

l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Cette initiative constitue la première approche globale visant à réduire la dette extérieure des pays les plus pauvres et les plus endettés du globe, qui sont 42 au total.

Alphabétisation des adultes, Taux d' Pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Alphabétisation des jeunes adultes, Taux d' Pourcentage des personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Analphabétisme des adultes, Taux d' Se calcule par soustraction du taux d'alphabétisation des adultes de la valeur 100. Voir *Alphabétisation des adultes, taux*.

Annulation de la dette bilatérale brute Annulation des dettes bilatérales des pays en développement avec le soutien de fonds officiels des pays donateurs, qu'il s'agisse de dettes envers des créanciers publics ou privés. Les inscriptions compensatoires pour le principal de l'aide publique au développement (APD) ne sont pas ôtées. Voir *Aide publique au développement (APD), nette*.

Armes classiques, Livraisons d' Correspond aux livraisons volontaires par leur fournisseur (ce qui exclut les armes prises au combat ou obtenues auprès de déserteurs) d'armes à usage militaire, destinées aux forces armées, aux forces paramilitaires ou aux services du renseignement d'un autre pays. Cet ensemble comprend six grandes catégories ou systèmes d'armes classiques: navires, aéronefs, missiles, pièces d'artillerie, véhicules blindés et systèmes de guidage et de radar (en sont exclus les camions, les services, les munitions, les armes légères, les accessoires, les composants et technologies y afférentes, ainsi que les pièces d'artillerie de marine ou d'artillerie remorquées d'un calibre inférieur à 100 millimètres).

Barrières tarifaires et non tarifaires, moyenne des Mesure totalisée des barrières commerciales auxquelles sont confrontés les pays en développement. Cette mesure comprend les barrières monétaires (droits de douanes) ainsi que les quotas et les subventions aux produits manufacturés, textiles, produits agricoles et combustibles, pondérée par le volume d'importation corrigé de l'endogénéité.

Besoins énergétiques, total des Consommation d'énergie plus les combustibles traditionnels, tels que le bois de feu, le charbon de bois, la bagasse (résidu de la canne à sucre) et les déchets animaux, végétaux ou autres.

Brevets délivrés à des résidents Les brevets sont des documents délivrés par l'administration publique, qui décrivent une invention et créent une situation juridique en vertu de laquelle l'invention brevetée ne peut normalement être utilisée (c'est-à-dire fabriquée, utilisée, vendue ou importée) que par le titulaire du brevet ou avec son autorisation. La protection de ces inventions est généralement limitée à 20 ans à compter de la date du dépôt de la demande de brevet.

Cas de tuberculose détectés selon la stratégie DOTS Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose détectés (diagnostiqués sur une période donnée) dans le cadre de la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe) de détection et de traitement.

Cas de tuberculose guéris selon la stratégie DOTS Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose guéries dans le cadre de la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe) de détection et de traitement.

Chômage de longue durée Période de chômage d'au moins 12 mois. Voir *Chômage*.

Chômage des jeunes Renvoie au chômage au sein de la population âgée de 15 ou 16 ans, selon la définition nationale, à 24 ans. Voir *Chômage*.

Chômage Sont au chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, mais qui sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de s'installer en tant que travailleurs indépendants.

Chômage, Taux de Nombre des chômeurs divisé par celui de la population active (personnes occupant un emploi plus chômeurs).

Combustibles traditionnels, Consommation de Correspond à la consommation estimée de bois de feu, de charbon de bois, de bagasse (résidu de la canne à sucre) et de déchets animaux et végétaux. Voir *besoins énergétiques, total des*.

Criminalité et délinquance, Personnes victimes de la Pourcentage de la population estimant avoir été victime de certains types de crimes et délits au cours des 12 mois précédents, calculé à partir des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité (International Crime Victims Survey).

Croissance démographique annuelle, Taux de Renvoie à la moyenne du taux de croissance annuel exponentiel de la population pour la période considérée. Voir *Population totale*.

Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains) Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en PPA), divisée par le nombre d'habitants. Les dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), le planning familial, les activités nutritionnelles et la part de l'aide d'urgence consacrée à la santé, mais ne comprennent pas la fourniture d'eau potable ou d'infrastructures d'assainissement. Voir *Dépenses de santé privées*, *Dépenses de santé publiques* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Dépenses de santé privées Dépenses directes des ménages (payées par les usagers), assurances-maladie privées, dépenses des institutions à but non lucratif prêtant assistance aux ménages et sommes acquittées directement par les entreprises privées pour la santé de leur personnel. La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains)* et *Dépenses de santé publiques*.

Dépenses de santé publiques Dépenses de fonctionnement et d'investissement inscrites aux budgets des administrations publiques (centrales et locales), plus prêts et dons de l'étranger (y compris les dons des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales) et activités des caisses d'assurance-maladie (obligatoire ou non). La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains)* et *Dépenses de santé privées*.

Dépenses militaires Total des dépenses engagées par les ministères – notamment de la Défense – pour le recrutement et la formation de personnel militaire, ainsi que pour la production et l'achat de fournitures et de matériel militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses militaires du pays qui la fournit.

Éducation, Dépenses publiques d' Comprend à la fois les dépenses d'investissement (dépenses liées à la construction, à la rénovation, aux réparations de grande ampleur et achats de matériel lourd ou de véhicules) et les dépenses courantes (dépenses liées aux biens et services consommés durant l'année en cours et devant être renouvelés l'année suivante). Elles couvrent notamment la rémunération et les charges sociales du personnel, les achats ou fournitures de services, les livres et autres matériels pédagogiques, l'aide sociale, le mobilier et les équipements, les petites réparations, les achats de combustible, les assurances, les loyers, les télécommunications et les frais de déplacement liés à l'enseignement. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Électricité par habitant, Consommation d' Renvoie à la production brute, par habitant, et comprend la

consommation d'électricité des stations auxiliaires, ainsi que toutes les pertes survenant dans les transformateurs de centrales électriques. Cette statistique intègre également le total de l'énergie électrique produite par les centrales à accumulation par pompage, sans déduction de l'électricité absorbée par le pompage.

Émissions de dioxyde de carbone Émissions de dioxyde de carbone anthropiques (liées aux activités humaines) provenant de la combustion de combustibles fossiles, du torchage de gaz et de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, ainsi que du torchage et la production de ciment.

Énergie consommée, PIB par unité d' Rapport du PIB (PPA en dollars en 1995) aux utilisations commerciales de l'énergie, mesurées en kilogrammes d'équivalent pétrole. Ce rapport renseigne sur le degré de maîtrise de l'énergie en permettant de comparer entre pays et sur la durée le PIB réel par rapport aux intrants physiques nécessaires à sa réalisation (unités énergétiques). Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Enfants atteignant la cinquième année d'école Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'école (ou la quatrième dans les pays où l'enseignement primaire dure quatre ans). Ces estimations se fondent sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie elle-même sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale Comprend les cas d'insuffisance pondérale modérée (enfants dont le poids est inférieur de plus de deux écarts-types au poids médian de la population de référence à l'âge considéré) et aiguë (plus de trois écarts-types en deçà du poids médian).

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance Comprend les cas de retard de croissance modéré ou aigu, défini comme correspondant à plus de deux écarts-types en deçà de la taille médiane de la population de référence à l'âge considéré.

Espérance de vie à la naissance Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Exportations de biens et services Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde. Cet indicateur comprend la valeur des marchandises, le fret, l'assurance, le transport des personnes, les voyages, les redevances de brevets et de licences et les autres ser-

vices: communication, bâtiment-travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine, ni les transferts.

Exportations de produits de haute technologie

Exportations de produits dont la conception a nécessité d'importants efforts de recherche-développement. Cet ensemble couvre les produits de haute technologie dans les domaines de l'aérospatiale, de l'informatique, de la pharmacie, des instruments scientifiques et du génie électrique.

Exportations de produits manufacturés

Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits chimiques, de produits manufacturés de base, de machines et équipements de transport, et divers autres biens manufacturés.

Exportations de produits primaires

Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits alimentaires, de produits agricoles, de matières premières, de combustibles, de minerais et de métaux.

Fécondité, Indice synthétique de

Nombre d'enfants que mettrait au monde chaque femme, en supposant qu'elle demeure en vie jusqu'à la fin de sa période de fécondité et qu'elle donne naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Femmes siégeant au gouvernement

Statistique déterminée en fonction de la définition que chaque pays donne de son exécutif national. Comprend les femmes occupant une fonction de ministre, de vice-ministre ou d'autres fonctions gouvernementales, telles que les secrétaires parlementaires.

Flux privés, Autres

Catégorie englobant les flux d'investissements de portefeuille non créateurs de dette (somme des montants déposés dans les fonds de capital-risque-pays, des certificats représentatifs d'actions étrangères et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers), les flux d'investissements de portefeuille sous forme de titres de dette (émissions d'obligations souscrites par des investisseurs étrangers) et les prêts bancaires ou commerciaux (prêts des banques commerciales et autres crédits commerciaux).

Forces armées, Effectif total des

Nombre total des personnels des armées terrestres, navales, aériennes, ainsi que de leur commandement, de leur administration et des services de logistique. Cet ensemble comprend également des forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services des douanes et les gardes-frontière dès lors qu'elles ont reçu une formation aux tactiques militaires.

Importations de biens et services

Valeur de tous les biens et services marchands reçus du reste du monde. Cet indicateur englobe les marchandises, le fret, l'assurance, le transport des personnes, les redevances de brevets et de licences et les autres services: communication, bâtiment-travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine ni les transferts.

Indicateur de la participation des femmes (IPF)

Indicateur composite mesurant les inégalités entre hommes et femmes en fonction de trois aspects essentiels de la responsabilité des individus et des groupes : participation à la vie et aux décisions économiques, participation à la vie et aux décisions politiques et contrôle sur les ressources économiques. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) dans les pays en développement

Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain): longévité, savoir et conditions de vie. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) dans certains pays de l'OCDE

Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain): santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes, en y ajoutant l'exclusion sociale. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indicateur du développement humain (IDH)

Cet indicateur composite mesure le niveau moyen atteint par un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain: longévité/santé, instruction et niveau de vie décent. Pour plus de détails sur son calcul, voir *la note technique 1*.

Indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH)

Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays en utilisant les mêmes variables essentielles que l'indicateur du développement humain – santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes –, mais en corrigeant le résultat obtenu des inégalités sociologiques constatées entre les populations féminine et masculine. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

Indice d'espérance de vie

L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Pour plus de détails sur son calcul, voir *la note technique 1*.

Indice de Gini Indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) entre les individus ou les ménages d'un pays s'écarte de l'égalité parfaite. On construit pour cela une courbe de Lorenz qui met en regard les pourcentages cumulés du revenu total et les nombres cumulés de personnes percevant ce revenu, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. L'indice de Gini mesure la zone située entre cette courbe de Lorenz et une droite hypothétique représentant l'égalité absolue. La superficie de cette zone est exprimée en pourcentage de l'espace maximal situé sous cette ligne. Le chiffre 0 représente cette égalité parfaite (hypothétique), et le chiffre 100 une situation d'inégalité absolue.

Indice de niveau d'instruction L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Pour plus de détails sur son calcul, voir *la note technique 1*.

Indice de PIB L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le PIB réel par habitant (en PPA en dollars). Pour plus de détails sur son calcul, voir *la note technique 1*.

Indice des prix à la consommation, modification annuelle moyenne de l' Reflète les variations du coût d'achat, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et services dont la composition peut être fixée et modifiée à des intervalles spécifiés.

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, taux d' Proportion d'étudiants du supérieur inscrits en sciences naturelles, ingénierie, mathématiques et informatique, architecture et urbanisme, transports et communications, et dans les formations aux métiers de l'industrie et des techniques, ainsi qu'en agriculture, foresterie et pêche. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Installations sanitaires améliorées, Population utilisant des Pourcentage de la population ayant accès à des infrastructures appropriées pour l'évacuation des excréments, c'est-à-dire reliées à un réseau d'égouts ou à une fosse septique, utilisant des latrines à chasse d'eau, ou des latrines à fosse simple ou améliorée, celles-ci pouvant être ventilées ou non. Un système d'évacuation des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou partagé (mais non public) et s'il permet d'empêcher efficacement le contact des individus, des animaux et des insectes avec les excréments.

Insuffisance pondérale néonatale, Enfants souffrant d' Pourcentage de nouveau-nés pesant moins de 2 500 grammes.

Internautes Personnes ayant accès à Internet.

Investissements directs étrangers, Flux nets d' Entrées nettes d'investissements destinés à financer l'acquisition d'une participation durable (avec au moins 10 % des droits de vote) à la gestion d'une entreprise opérant dans un pays autre que celui de l'investisseur. C'est la somme du capital, du réinvestissement des gains, et du capital à long terme et court terme.

Ligne téléphonique d'abonné Ligne téléphonique reliant un abonné au réseau téléphonique public commuté.

Médecins Comprend les diplômés des facultés ou écoles de médecine, quel que soit leur domaine d'activité spécifique (pratique, enseignement ou recherche).

Médicaments essentiels, Population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux Pourcentage estimé de la population qui peut à tout moment se procurer à un coût abordable un minimum de 20 médicaments essentiels, c'est-à-dire répondant aux besoins de santé de la majorité de la population, auprès d'établissements de santé publics ou privés, ou encore de pharmacies situées dans tous les cas à moins d'une heure de trajet du lieu d'habitation.

Mortalité des (enfants de) moins de 5 ans, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité infantile, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité maternelle corrigé, Taux de Taux de mortalité maternelle corrigé pour prendre en compte les problèmes bien connus de non-déclaration et de classement inapproprié des décès maternels, ainsi que les estimations pour les pays ne disposant pas de données. Voir *mortalité maternelle, taux de*.

Mortalité maternelle officiel, Taux de Taux de mortalité maternelle tel que déclaré par les autorités nationales. Voir *mortalité maternelle, taux de*.

Mortalité maternelle, Taux de Nombre de femmes décédant chaque année d'une cause liée à une grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

Niveaux d'enseignement L'enseignement est classé en quatre catégories par la Classification internationale type de l'éducation (CITE): pré-scolaire, primaire, secondaire et supérieur. *L'enseignement pré-scolaire* (niveau 0 de la CITE) est dispensé dans des établissements tels que les jardins d'enfants, les crèches ou les

écoles maternelles. Il s'adresse aux enfants qui ne sont pas encore en âge de fréquenter le primaire. *L'enseignement primaire*, ou de premier niveau (niveau 1 de la CITE), a pour principale fonction d'inculquer les éléments de base de l'instruction, dans les écoles primaires et élémentaires. *L'enseignement secondaire* (niveaux 2 et 3 de la CITE) fait suite à au moins quatre années d'enseignement primaire et apporte une instruction générale et/ou spécialisée, par exemple dans les collèges, les établissements secondaires du premier cycle, les lycées, certaines écoles de formation d'instituteurs et les établissements d'enseignement professionnel ou technique. *L'enseignement supérieur* ou de troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE) est dispensé notamment dans les universités, les instituts de formation des maîtres et les écoles professionnelles supérieures. Pour s'y inscrire, il faut au moins avoir achevé avec succès l'enseignement secondaire ou prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Paludisme, Cas de Nombre total de cas de paludisme déclarés à l'Organisation mondiale de la santé par les pays où cette maladie est endémique. De nombreux pays ne déclarent que les cas confirmés par des examens en laboratoire, tandis que d'autres, en Afrique subsaharienne notamment, font également état de ceux diagnostiqués cliniquement.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) Taux de change destiné à neutraliser les différences de prix entre pays, afin de permettre les comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. Avec un dollar exprimé en parité de pouvoir d'achat dans un pays donné (comme c'est toujours le cas dans le présent rapport), il est possible de se procurer la même quantité de biens et de services que s'il s'agissait d'un dollar des États-Unis dans le cadre de l'économie de ce pays.

Parlementaires femmes Renvoie au nombre de sièges détenus par des femmes dans les chambres basse et haute (ou Sénat), ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

Parts du revenu ou de la consommation Proportion du revenu ou de la consommation de sous-groupes de la population indiqués par des déciles ou des quintiles, d'après des enquêtes nationales réalisées auprès des ménages et couvrant différentes années. Les résultats des enquêtes sur la consommation font apparaître des degrés d'inégalités moindres entre les riches et les pauvres que ce n'est le cas des enquêtes sur le revenu. En effet, les pauvres consomment généralement une part plus importante de revenu. Sachant que les données proviennent d'enquêtes couvrant des années différentes et réalisées selon des méthodes diverses, une certaine circonspection s'impose dans les comparaisons entre pays.

Pauvreté monétaire, Population en-deçà du seuil de Renvoie au pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, fixé, selon les cas:

- à 1 dollar par jour: aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 1,08 dollar aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 2 dollars par jour: aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 2,15 dollars aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 4 dollars par jour: aux prix internationaux de 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 11 dollars par jour (par personne, pour une famille de trois individus): aux prix internationaux de 1994, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- Seuil de pauvreté national: seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités du pays concerné. Les statistiques nationales se fondent sur des estimations de sous-catégories pondérées par la population et établies à partir d'enquêtes auprès des ménages.
- à 50 % du revenu médian: correspond à 50 % du revenu médian corrigé disponible des ménages. Voir *Parité de pouvoir d'achat (PPA)*.

Personnes déplacées Désigne les individus déplacés à l'intérieur de leur propre pays et auxquels le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) apporte protection et/ou assistance, généralement en vertu d'une demande spéciale formulée par un organe compétent des Nations Unies.

Personnes souffrant de malnutrition Personnes dont la ration alimentaire est chroniquement insuffisante pour satisfaire les besoins énergétiques minimaux.

PIB (en dollars américains) PIB converti en dollars des États-Unis sur la base du taux de change officiel moyen publié par le Fonds monétaire international. Si l'on estime que ce taux de change officiel diverge dans des proportions exceptionnelles du taux effectivement appliqué aux transactions en devises et au commerce des produits, un facteur de conversion différent est utilisé. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

PIB (produit intérieur brut) Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement des biens d'équipement manufacturés ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires.

PIB par habitant (en dollars américains) PIB en dollars des États-Unis divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (en dollars américains)*.

PIB par habitant (PPA en dollars américains) Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPP (parité du pouvoir d'achat)*.

PIB par habitant, Croissance annuelle du Taux de croissance calculé selon la méthode des moindres carrés, à partir du PIB par habitant en prix constants, en monnaie locale.

Point d'achèvement de l'Initiative PPTE Date à laquelle un pays concerné par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a mené à bien les grandes réformes structurelles convenues au point de décision, parmi lesquelles l'élaboration et l'application d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Ce pays bénéficie alors de la plus grande partie de l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE sans avoir à remplir d'autres conditions relevant de l'action publique.

Point de décision de l'Initiative PPTE Date à laquelle un pays pauvre très endetté (PPTE) ayant obtenu de bons résultats dans le cadre de programmes d'ajustement prônés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale s'engage, dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) à entreprendre des réformes supplémentaires, ainsi qu'à définir et à appliquer une stratégie de réduction de la pauvreté.

Points d'eau aménagés, Population ayant un accès régulier à des Part de la population disposant d'un accès correct à l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer de l'eau potable : réseaux d'adduction d'eau, robinets publics, trous de sonde équipés de pompes, puits protégés, sources et citernes d'eau de pluie protégées. Par *accès régulier*, on entend la possibilité de se procurer au moins 20 litres par personne et par jour, à partir d'un point d'eau situé à moins d'un kilomètre du logement.

Points d'eau aménagés, Population privée d'accès régulier à des Valeur 100 minorée du pourcentage de la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés. Sont compris dans les points d'eau non aménagés les services procurés par des vendeurs d'eau, l'eau en bouteille, les camions-citernes et les sources et puits non protégés. Voir *Points d'eau aménagés, population ayant un accès régulier à des*.

Population active Ensemble des personnes disposant d'un emploi (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, disposaient d'un emploi rémunéré, exerçaient un métier ou un travail indépendant et étaient titulaires d'un emploi (sans être obliga-

toirement en poste) ou au chômage (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, étaient sans travail, disponibles pour exercer un travail et à la recherche d'un emploi).

Population totale Renvoie à la population de fait, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes effectivement présentes dans une zone donnée à un moment donné.

Population urbaine Population, en milieu d'année des zones classées comme urbaines selon les critères utilisés dans le pays considéré, et communiquée aux Nations Unies. Voir *Population totale*.

Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les physiciens, mathématiciens, ingénieurs et scientifiques (et praticiens des activités connexes), les spécialistes des sciences de la vie et de la santé (et praticiens des activités connexes), les enseignants (et praticiens des activités connexes), ainsi que les autres membres des professions libérales et spécialisées.

Postes de décision occupés par des femmes dans la politique, l'administration et l'entreprise Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les parlementaires, les membres de la haute fonction publique, les chefs traditionnels et chefs de village, les hauts responsables d'organismes à but particulier, les dirigeants, présidents et directeurs d'entreprises, les responsables de services de production ou d'exploitation, les chefs d'autres services et les directeurs généraux.

Préservatif, lors du dernier rapport à haut risque, utilisation du Hommes et femmes qui déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport avec un partenaire hors relations maritales et relations de cohabitation, parmi ceux ayant eu des rapports avec ce type de partenaire dans les 12 derniers mois.

Prévention du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides.

Prévisions moyennes Prévisions démographiques effectuées par la Division de la population des Nations Unies en supposant une courbe du taux de fécondité moyenne, une mortalité normale et des migrations internationales normales. Chaque supposition implique les tendances prévues des niveaux de fécondité, de mortalité et de migrations nettes, en fonction des caractéristiques démographiques spécifiques et des politiques correspondantes de chaque pays ou de chaque groupe de pays. De plus, pour les pays gravement touchés par l'épidémie de VIH/sida, la prévision inclut l'impact du

VIH/sida. La Division de la population des Nations Unies publie également de prévisions moyennes basses et fortes. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site : <http://esa.un.org/unpp/assumptions.html>.

Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné Probabilité qu'à un nouveau-né d'atteindre un âge donné dans l'hypothèse où les taux de mortalité spécifiques de chaque classe d'âge resteraient inchangés à compter de sa naissance.

Probabilité, à la naissance, de décéder avant un âge donné Statistique calculée par soustraction du taux de probabilité de la cohorte considérée de survivre jusqu'à l'âge considéré de la valeur 100. Voir *Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné*.

Promesses de contributions bilatérales au fonds d'affectation spéciale des PPTE Une obligation résolue prise par un donateur officiel à fournir l'assistance spécifiée au fonds d'affectation spéciale des PPTE. Les engagements bilatéraux sont enregistrés en fonction de la somme totale prévue du transfert, sans tenir compte du temps nécessaire pour la réalisation des débours.

Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié Pourcentage d'accouchements suivis par du personnel (médecins, infirmiers et sages-femmes) ayant reçu une formation lui permettant de donner les soins, les directives et les avis nécessaires aux parturientes pendant la grossesse, l'accouchement et la période de post-partum, de procéder lui-même à des accouchements et de s'occuper des nouveau-nés.

Proportion déliée de l'aide publique au développement (APD) bilatérale Aide publique au développement au titre de laquelle des biens et services peuvent être acquis intégralement et totalement auprès de n'importe quel pays et sont donnés par un pays à un autre.

Recherche et développement (R&D), Dépenses de Dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrées aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à des dispositifs, produits ou processus nouveaux.

Redevances et droits de licence perçus Sommes perçues par les résidents et les non-résidents en contrepartie de l'utilisation autorisée de droits de propriété et d'actifs immatériels, non financiers et ne faisant pas l'objet d'une production (tels que les brevets, marques commerciales, droits d'auteurs, procédés industriels, franchises), ainsi que pour l'utilisation, par le biais d'accords

de licence, de produits originaux réalisés à partir de prototypes (tels que les manuscrits et les films). Les données sont ici fondées sur les statistiques de la balance des paiements.

Réfugiés Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient, avec raison, d'être persécutées pour des considérations de race, de religion, d'appartenance à une certaine catégorie sociale ou du fait de leurs opinions politiques, et qui sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire. On entend par *pays d'asile* le pays dans lequel un réfugié a déposé une demande d'asile sur laquelle il n'a pas encore été statué, ou est enregistré d'une autre manière en tant que demandeur d'asile. Le *pays d'origine* correspond à la nationalité du demandeur ou au pays dont celui-ci est officiellement ressortissant.

Revenu du travail, part estimée des femmes sur celle des hommes Rapport du revenu moyen estimé de la population féminine à celui de la population masculine. Voir *Revenu estimé du travail (des femmes et des hommes) (PPA en dollars américains)*.

Revenu estimé du travail (des femmes et des hommes) (PPA en dollars américains) Calcul approximatif réalisé à partir du rapport du revenu moyen de la population féminine hors secteur agricole au revenu de la population masculine hors agriculture, des pourcentages masculin et féminin de la population exerçant une activité économique, des populations féminine et masculine totales et du PIB par habitant (PPA en dollars américains). Pour plus de détails sur cette estimation, voir *la note technique 1*.

RNB (revenu national brut) Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée, d'une part, de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production et, d'autre part, de toutes les recettes nettes de revenu primaire (rémunération des salariés et des biens immobiliers situés à l'étranger). La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires. Les données sont exprimées en dollars courants des États-Unis, convertis selon la méthode de *l'Atlas de la Banque mondiale*.

Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D Personnes formées pour travailler dans un domaine scientifique quelconque et exerçant une activité professionnelle de recherche et développement (R&D). Dans la plupart des cas, les emplois en question nécessitent l'obtention d'un diplôme du supérieur.

Scolarisation, Taux brut de scolarisation combiné pour les écoles d'enseignement primaire, second

daire et supérieur Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant pour les trois niveaux. Voir *Niveaux d'éducation et taux brut de scolarisation*.

Scolarisation, Taux brut de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement donné (quel que soit leur âge), exprimé en pourcentage de la population d'individus officiellement en âge de fréquenter ce niveau d'enseignement. Ce taux brut peut être supérieur à 100 % du fait des redoublements et des inscriptions survenant à un âge plus élevé ou moins élevé que celui typique de l'année d'enseignement considérée. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Scolarisation, Taux net de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Sécurité d'occupation des logements, Ménages bénéficiant de la Proportion de ménages qui possèdent ou ont entrepris d'acheter leur logement, qui louent leur logement dans le cadre d'un contrat de droit privé, qui habitent un logement social ou vivent en sous-location.

Service de la dette (total) Total des intérêts et du remboursement du principal effectivement versé sous forme de devises, de biens ou de services, au titre de la dette à long terme (c'est-à-dire dont l'échéance est supérieure à un an), plus les intérêts payés sur la dette à court terme et les remboursements destinés au Fonds monétaire international.

Tabac chez les adultes, prévalence du Le pourcentage de femmes et d'hommes qui fument des cigarettes.

Temps de travail, total Temps consacré aux activités marchandes et non marchandes, selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993). Voir *Activités marchandes* et *Activités non marchandes*.

Termes de l'échange Rapport de l'indice des prix des exportations à l'indice des prix des importations, mesuré par référence à une année donnée. Une valeur supérieure à 100 signifie que le prix des exportations a augmenté par rapport à celui des importations depuis l'année de référence.

Texte suivi, Personnes ayant des difficultés à comprendre un Proportion de la population adulte âgée de

16 à 65 ans se classant au niveau 1 de compréhension concernant les textes suivis, défini dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). La plupart des tâches correspondant à ce niveau consistent à demander au lecteur de localiser, dans le texte, un élément d'information identique à ou synonyme de l'information fournie dans l'énoncé de la question.

Thérapies de réhydratation orale (TRO), Taux d'administration des Pourcentage des cas de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de cinq ans traités par un apport accru de fluides de réhydratation ou une alimentation en continu.

Traitement de la fièvre paludéenne chez les enfants de moins de 5 ans Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans atteints de la fièvre paludéenne et ayant reçu un traitement contre cette maladie dans les deux semaines précédant l'enquête.

Traités environnementaux, ratification des Après la signature d'un traité, un pays doit procéder à sa ratification, souvent avec l'approbation du corps législatif. Un tel processus implique non seulement une expression d'intérêt, comme indiqué par la signature, mais également l'incorporation des principes et des obligations du traité dans la législation nationale.

Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale Selon la définition de la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) de 1993, personnes qui occupent un emploi non rémunéré dans une entreprise commerciale exploitée par un parent vivant dans le même ménage.

Tuberculose, Cas de Nombre total de cas de tuberculose déclarés à l'Organisation mondiale de la santé. Cette déclaration suppose que la présence de la tuberculose ait été confirmée par examen bactériologique ou diagnostic clinique chez le sujet atteint.

Utilisation des contraceptifs, Taux d' Renvoi au pourcentage de femmes mariées (ou vivant maritalement) âgées de 15 à 49 ans qui utilisent, ou dont le partenaire utilise, une forme quelconque de contraception, traditionnelle ou moderne.

Vaccination, Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole ou la tuberculose Proportion d'enfants d'un an ayant reçu une injection d'antigène ou de sérum contenant des anticorps spécifiques agissant contre la rougeole ou la tuberculose.

VIH, prévalence du Le pourcentage d'individus entre 15 et 49 ans qui sont infectés par le VIH.

Références statistiques

- Aten, Bettina, Alan Heston et Robert Summers. 2001. Correspondance on data from the Penn World Table 6.0. Philadelphie. Mars.
- . 2002. "Penn World Tables 6.1." University of Pennsylvania, Center for International Comparisons, Philadelphie. [<http://pwt.econ.upenn.edu/>]. Accédé en mars 2004.
- Banque mondiale. 2003a. Global Economic Prospects and the Developing Countries. Washington, DC.
- . 2003b. World Development Indicators 2003. CD-ROM. Washington, DC.
- . 2004a. Correspondance relative aux données sur la distribution du revenu. Mars. Washington, DC.
- . 2004b. Correspondance relative au taux de croissance annuel du PIB par habitant. Mars. Washington, DC.
- . 2004c. "HIPC Initiative: Status of Country Cases Considered Under the Initiative, March 2003." [http://www.worldbank.org/hipc/progress-to-date/status_table_Mar03.pdf]. Accédé en mars 2003.
- . 2004d. "International Comparison Programme (ICP)." Background note prepared for the Human Development Report 2004. Washington, DC.
- . 2004e. "The Marrakech Action Plans for Statistics." Note de fond pour le Rapport sur le développement humain 2004. Washington, DC.
- . 2004f. World Development Indicators 2004. CD-ROM. Washington, DC.
- Birzeit University. 2002. Palestine Human Development Report 2002. Ramallah, Territoires palestiniens occupés.
- BIT (Bureau international du travail). 2002. Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010, 4ème éd., rev. 2. Base de données. Genève.
- . 2003. Key Indicators of the Labour Market, Troisième Edition. [<http://kilm.ilo.org/kilm/>]. Accédé en mars 2004.
- . 2004a. Database on International Labour Standards (ILO-LEX) [<http://www.ilo.org/ilolex/english/docs/declworld.htm>]. Accédé en février 2004.
- . 2004b. Laboursta Database. [<http://laborsta.ilo.org>]. Accédé en mars 2004.
- CDIAC (Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique). 2004. Trends: A Compendium of Data on Global Change. [<http://cdiac.esd.ornl.gov/trends/trends.htm>]. Accédé en mars 2004.
- CNUCED (Conférence des nations Unies sur le commerce et le développement). 2001. "Third United Nations Conference on the Least Developed Countries." [<http://www.unctad.org/conference/>]. Accédé en avril 2002.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2003. The State of Food Insecurity in the World 2003. Rome
- FMI (Fond monétaire international) et ADI (Association pour le développement international). 2003. "Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative – Status of Implementation." 12 Septembre. Washington, DC.
- FMI (Fond monétaire international) et Banque mondiale. 2003. "Status of Bilateral Donor Pledges to the HIPC Trust Fund." [<http://www.worldbank.org/hipc/progress-to-date/TrustFundSep03.pdf>]. Accédé en mars 2004.
- Goldschmidt-Clermont, Luisella, et Elisabetta Pagnossin Aligaskis. 1995. "Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries." Document de fond pour le Human Development Report 1995. Programme de développement des Nations Unies, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Harvey, Andrew S. 1995. "Market and Non-Market Productive Activity in Less Developed and Developing Countries: Lessons from Time Use." Document de fond pour le Human Development Report 1995. Programme de développement des Nations Unies, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- . 2001. "National Time Use Data on Market and Non-Market Work by Both Women and Men." Document de fond pour le Human Development Report 2001. Programme de développement des Nations Unies, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2004. Correspondance relative aux personnes déplacées au sein de leur pays, aux réfugiés par pays d'asile et par pays d'origine. Avril. Genève.
- IISS (Institut international d'études stratégiques). 2003. The Military Balance 2003-2004. Oxford: Oxford University Press.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2004. "Relative Poverty Rates for the Total Population, Children and the Elderly." [<http://www.lisproject.org/keyfigures/povertytable.htm>]. Accédé en février 2004.
- Milanovic, Branko. 2002. Correspondance relative au revenu, aux inégalités et à la pauvreté lors de la transition d'une économie planifiée à une économie de marché. Banque mondiale. Mars. Washington D.C.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Comité d'aide au développement. 2004a. Correspondance relative aux estimations portant sur les aides à l'agriculture. Février 2004. Paris.
- . 2004b. Correspondance relative à l'aide officielle au développement déboursée. Février. Paris.
- . 2004c. Correspondance relative aux chiffres de l'emploi. Mars. Genève.
- . 2004d. Correspondance relative aux taux de chômage de longue durée. Mars. Genève.
- . 2004e. DAC Journal: Development Cooperation 2003 Report. Volume n°5, numéro 1. Paris.
- . 2004f. DAC Online. Base de données. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), et Statistiques du Canada. 2000. Alphabétisation à l'ère de l'information: Rapport final de l'enquête internationale sur l'alphabétisme des adultes. Paris.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 2004. Intellectual Property Statistics. Publication B. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2003. Global Tuberculosis Control: WHO Report 2003. [<http://www.who.int/gtb/publications/globrep/>]. Accédé en mars 2003.
- . 2004a. Correspondance relative à l'accès aux médicaments essentiels. Mars. Genève.
- . 2004b. Correspondance relative aux dépenses de santé. Mars. Genève.

- . 2004c. Correspondance relative à la fréquence du HIV. Mars. Genève.
- . 2004d. Correspondance relative aux ressources humaines en matière de santé. Mars. Genève.
- . 2004e. Correspondance relative aux cas de tuberculose. Mars. Genève.
- . 2004f. "Health Metrics Network: An emerging global partnership for health information." Note de fond pour le Rapport sur le développement humain 2004. Genève.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2001. World Population Prospects 1950-2050: The 2000 Revision. Base de données. Département des affaires sociales et économiques, division de la population. New York.
- . 2002. Correspondance relative aux enquêtes sur l'utilisation du temps. Département des affaires sociales et économiques, Division des statistiques. February. New York.
- . 2003. World Population Prospects 1950-2050: The 2002 Revision. Base de données. Département des affaires sociales et économiques, Division de la population. New York.
- . 2004a. Comtrade. Base de données. Département des affaires sociales et économiques, Division des statistiques. New York.
- . 2004b. Correspondance relative à la consommation d'énergie. Département des affaires sociales et économiques, Division des statistiques. Mars. New York.
- . 2004c. Correspondance relative à l'utilisation de combustibles traditionnels. Département des affaires sociales et économiques, Division des statistiques. Mars. New York.
- . 2004d. Correspondance relative à l'interpolation des populations urbaines en 2002. Département des affaires sociales et économiques, Division de la population. Mars. New York.
- . 2004e. Base de données des indicateurs du millénaire. Département des affaires sociales et économiques, Division des statistiques. [http://millenniumindicators.un.org]. Accédé en mars 2004.
- . 2004f. "Traités multilatéraux déposés auprès du secrétaire général." [http://untreaty.un.org]. Accédé en mars 2004.
- . 2004g. Base de données de la division de la population des Nations Unies sur l'usage des contraceptifs. Département des affaires sociales et économiques, Division de la population. Mars. New York.
- . 2004h. World Urbanization Prospects: The 2003 Revision. Département des affaires sociales et économiques, Division de la population. New York.
- ONUSIDA (Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida). 2004. Correspondance sur le taux de prévalence du VIH. Mai. Genève.
- PNUD (Programme de développement des Nations Unies). 2000. Human Development Report 2000. Oxford University Press. New York.
- . 2002a. Bosnia and Herzegovina Human Development Report 2002. Sarajevo.
- . 2002b. East Timor Human Development Report 2002. Dili.
- . 2004. Correspondance avec le Bureau national du PNUD au Pakistan relative aux informations concernant les femmes dans le gouvernement au niveau ministériel. Avril. Islamabad.
- Polity IV. 2002. "Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2000." [http://www.bsos.umd.edu/cidcm/inscr/polity/index.htm]. Accédé en avril 2002.
- Roodman, David. 2004. The Commitment to Development Index: 2004 edition. Mimeo. Centre pour le développement mondial.
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2003. SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmaments and International Security. Oxford: Oxford University Press.
- . 2004a. Correspondance relative aux données sur les dépenses militaires. Mars. Stockholm.
- . 2004b. SIPRI Arms Transfers. Base de données. Février. Stockholm.
- Smeeding, Timothy M. 1997. "Financial Poverty in Developed Countries: The Evidence from the Luxembourg Income Study." In Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman, (sous la direction de), Understanding Poverty. New York: Russell Sage Foundation; et Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Smeeding, Timothy M., Lee Rainwater et Gary Burtless. 2000. "United States Poverty in a Cross-National Context." In Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman, (sous la direction de), Understanding Poverty. New York: Russell Sage Foundation; et Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Statedec. 2004. Correspondance sur le taux de scolarisation général au Luxembourg. Avril. Luxembourg.
- UIP (Union interparlementaire). 1995. Women in Parliaments 1945-1995: A World Statistical Survey. Genève.
- . 2001. Correspondance relative aux femmes dans les gouvernements au niveau ministériel. Mars. Genève.
- . 2004a. Correspondance relative à l'année où les femmes ont obtenu le droit de vote et de se présenter aux élections, et à l'année de l'élection de la première femme parlementaire. Mars. Genève.
- . 2004b. Parline Database and World classification of women in national parliaments. [www.ipu.org]. Accédé en mars 2004.
- UIT (Union internationale des télécommunications). Base de données des indicateurs de télécommunication dans le monde, 7ème édition. [http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/world/world.html]. Mars 2004.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1997. Classement international standard sur l'éducation 1997. Disponible sur [http://www.uis.unesco.org/ev_en.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC]. Accédé en mars 2004.
- . 1999. Annuaire 1999. Paris.
- . 2003. Rapport de surveillance mondial Éducation pour tous 2003/4. Paris.
- UNESCO Institut de Statistiques (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2001. Correspondance relative au taux de scolarisation général combiné. Mars. Paris.
- . 2003a. Correspondance relative aux taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Mars. Montréal.
- . 2003b. Correspondance relative au taux de scolarisation général combiné. Mars. Montréal.
- . 2003c. Correspondance relative aux dépenses d'éducation. Février. Montréal.
- . 2004a. Correspondance aux taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Mars. Montréal.
- . 2004b. Correspondance relative aux dépenses d'éducation. Mars. Montréal.
- . 2004c. Correspondance relative aux taux nets de scolarisation général et aux enfants atteignant le niveau 5. Mars. Montréal.
- . 2004d. "Cultural Statistics Programme of the UNESCO Institute for Statistics." Note de fond pour le Rapport sur le développement humain 2004. Montréal.
- . 2004e. "Measuring Literacy." Note de fond pour le Rapport sur le développement humain 2004. Montréal.
- UNICEF (Fond des Nations Unies pour l'enfance). 2000. State of the World's Children 2001. New York: Oxford University Press.
- . 2003a. Multiple Indicator Cluster Survey (MICS) 2002. Dili.
- . 2003b. The State of the World's Children 2004. New York: Oxford University Press.
- . 2004. Correspondance relative aux taux de mortalité infantile jusqu'à 5 ans. Mars. New York.
- UNODC (Bureau des Nations Unies sur la drogue et le crime). 2004. Correspondance relative aux données sur les victimes de crimes. Mars Vienne.

Classification des pays et territoires

Pays regroupés selon leur niveau de développement humain ^a

<i>Développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800)</i>		<i>Développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799)</i>	<i>Faible développement humain (IDH inférieur à 0,500)</i>	
Allemagne	République tchèque	AAfrique du Sud	Macédoine, ERYM	Angola
Antigua et Barbuda	Royaume-Uni	Albanie	Malaisie	Bénin
Argentine	Saint-Kitts-et-Nevis	Algérie	Maldives	Burkina Faso
Australie	Seychelles	Arabie saoudite	Maroc	Burundi
Autriche	Singapour	Arménie	Maurice	Congo
Bahamas	Slovaquie	Azerbaïdjan	Moldavie, Rép. De	Congo, Rép. dém. du
Bahreïn	Slovénie	Bangladesh	Mongolie	Côte d'Ivoire
Barbade	Suède	Biélorussie	Myanmar	Djibouti
Belgique	Suisse	Belize	Namibie	Érythrée
Brunéi Darussalam	Tonga	Bhoutan	Népal	Éthiopie
Canada	Trinité-et-Tobago	Bolivie	Nicaragua	Gambie
Chili	Uruguay	Bosnie-Herzégovine	Oman	Guinée
Corée, Rép. de	<i>(56 pays ou territoires)</i>	Botswana	Ouzbékistan	Guinée-Bissau
Costa Rica		Brésil	Panama	Haiti
Croatie		Bulgarie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Kenya
Chypre		Cambodge	Paraguay	Lesotho
Cuba		Cameroun	Pérou	Madagascar
Danemark		Cap-Vert	Philippines	Malawi
Émirats arabes unis		Chine	Rép. arabe syrienne	Mali
Espagne		Colombie	Rép. Dominicaine	Mauritanie
Estonie		Comores	République tchèque	Mozambique
États-Unis		Dominique	Roumanie	Niger
Finlande		Égypte	Russie, Féd. de	Nigeria
France		El Salvador	Sainte-Lucie	Ouganda
Grèce		Équateur	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Pakistan
Hong-Kong, Chine (RAS)		Fidji	Samoa Occidentale	Rép. centrafricaine
Hongrie		Gabon	Sao-Tomé-et-Principe	Rwanda
Islande		Géorgie	Soudan	Sénégal
Irlande		Grenade	Sri Lanka	Sierra Leone
Israël		Guatemala	Suriname	Tanzanie, Rép.-Unie de
Italie		Guinée équatoriale	Swaziland	Tchad
Japon		Guyana	Territoires palestiniens occupés	Timor Oriental
Koweït		Honduras	Tadjikistan	Togo
Lettonie		Îles Salomon	Thaïlande	Yémen
Lituanie		Inde	Tonga	Zambie
Luxembourg		Indonésie	Tunisie	Zimbabwe
Malte		Iran, Rép. islamique d'	Turkménistan	<i>(36 pays ou territoires)</i>
Mexique		Jamahiriya arabe libyenne	Turquie	
Nouvelle-Zélande		Jamaïque	Ukraine	
Norvège		Jordanie	Vanuatu	
Pays-Bas		Kazakhstan	Venezuela	
Pologne		Kirghizistan	Viêt nam	
Portugal		Lao, Rép. Dém. du	<i>(86 pays ou territoires)</i>	
Qatar		Liban		

a. Ne figurent pas dans cette liste les États membres suivants des Nations Unies pour lesquels l'IDH n'a pas pu être calculé : Afghanistan, Andorre, Îles Marshall, Iraq, Kiri-bati, Libéria, Liechtenstein, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Palaos, Rép. pop. dém. de Corée, Saint-Marin, Serbie et Monténégro, Somalie et Tuvalu.

Pays regroupés selon leur revenu^b

<i>Revenu élevé (RNB par habitant supérieur ou égal à 9 076 dollars en 2002)</i>	<i>Revenu intermédiaire (RNB par habitant compris entre 736 et 9 075 dollars en 2002)</i>	<i>Faible revenu (RNB par habitant inférieur ou égal à 735 dollars en 2001)</i>
Allemagne	Afrique du Sud	Afghanistan
Andorre	Albanie	Angola
Antigua et Barbuda	Algérie	Azerbaïdjan
Australie	Arabie saoudite	Bangladesh
Autriche	Argentine	Bénin
Bahamas	Arménie	Bhoutan
Bahreïn	Biélorussie	Burkina Faso
Barbade	Belize	Burundi
Belgique	Bolivie	Cambodge
Brunéi Darussalam	Bosnie-Herzégovine	Cameroun
Canada	Botswana	Comores
Chypre	Brésil	Congo
Corée, Rép. de	Bulgarie	Congo, Rép. dém. du
Danemark	Cap-Vert	Corée, Rép. pop. dém. de
Émirats arabes unis	Chili	Côte d'Ivoire
Espagne	Chine	Érythrée
États-Unis	Colombie	Éthiopie
Finlande	Costa Rica	Gambie
France	Croatie	Géorgie
Grèce	Cuba	Ghana
Hong-Kong, Chine (RAS)	Djibouti	Guinée
Irlande	Dominique	Guinée-Bissau
Islande	Égypte	Guinée équatoriale
Israël	El Salvador	Haïti
Italie	Équateur	Îles Salomon
Japon	Estonie	Inde
Koweït	Fidji	Indonésie
Luxembourg	Gabon	Kenya
Malte	Grenade	Kirghizistan
Monaco	Guatemala	Lesotho
Norvège	Guyana	Libéria
Nouvelle-Zélande	Honduras	Madagascar
Pays-Bas	Hongrie	Malawi
Portugal	Iles Mariannes du Nord	Mali
Qatar	Îles Marshall	Mauritanie
Royaume-Uni	Iran, Rép. islamique d'	Moldavie, Rép. de
Saint-Marin	Iraq	Mongolie
Singapour	Jamahiriya arabe libyenne	Mozambique
Slovénie	Jamaïque	Myanmar
Suède	Jordanie	Népal
Suisse	Kazakhstan	Nicaragua
<i>(41 pays ou territoires)</i>	Kiribati	Niger
	Lettonie	Nigeria
	Liban	Ouganda
	Lituanie	Ouzbékistan
	Macédoine, ERYM	Pakistan
	Malaisie	Papouasie-Nouvelle-Guinée
	Maldives	Rép. Centrafricaine
	Maroc	Rép. dém. pop. lao
		Rwanda
		Sao-Tomé-et-Principe
		Sénégal
		Sierra Leone
		Somalie
		Soudan
		Tadjikistan
		Tanzanie, Rép.-Unie de
		Tchad
		Timor Oriental
		Togo
		Viêt Nam
		Yémen
		Zambie
		Zimbabwe
		<i>(64 pays ou territoires)</i>

b. D'après le classement de la Banque mondiale (valable à compter du 1er juillet 2003) fondé sur le revenu national brut (RNB) par habitant. Ce classement ne comprend pas Nauru et Tuvalu, faute de données suffisantes.

Classification des pays en grands groupes^c

Pays en développement

Afghanistan	Guinée équatoriale	Rép. Arabe syrienne	Comores	Bosnie-Herzégovine	République tchèque
Afrique du Sud	Guyana	Rép. Centrafricaine	Congo, Rép. dém. du	Bulgarie	Royaume-Uni
Algérie	Haïti	Rép. dém. pop. lao	Djibouti	Croatie	Slovaquie
Angola	Honduras	Rép. Dominicaine	Érythrée	Estonie	Suède
Antigua-et-Barbuda	Hong-Kong, Chine (RAS)	Rwanda	Éthiopie	Géorgie	Suisse
Arabie saoudite	Îles Marshall	Sainte-Lucie	Gambie	Hongrie	Turquie
Argentine	Îles Salomon	Saint-Kitts-et-Nevis	Guinée	Kazakhstan	(30 pays ou territoires)
Bahamas	Inde	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Guinée-Bissau	Kirghizistan	
Bahréïn	Indonésie	Samoa (Occidentales)	Guinée équatoriale	Lettonie	Pays de l'OCDE à revenu élevé^d
Bangladesh	Iran, Rép. islamique d'	Sao-Tomé-et-Principe	Haïti	Lituanie	Allemagne
Barbade	Iraq	Sénégal	Îles Salomon	Macédoine, ERYM	Australie
Belize	Jamahiriya arabe libyenne	Seychelles	Kiribati	Moldavie, Rép. de	Autriche
Bénin	Jamaïque	Sierra Leone	Lesotho	Ouzbékistan	Belgique
Bhoutan	Jordanie	Singapour	Libéria	Pologne	Canada
Bolivie	Kenya	Somalie	Madagascar	République tchèque	Corée, Rép. de
Botswana	Kiribati	Soudan	Malawi	Roumanie	Danemark
Brésil	Koweït	Sri Lanka	Maldives	Russie, Féd. de	Espagne
Brunéï Darussalam	Lesotho	Suriname	Mali	Serbie et Monténégro	États-Unis
Burkina Faso	Liban	Swaziland	Mauritanie	Slovaquie	Finlande
Burundi	Libéria	Tanzanie, Rép.-Unie de	Mozambique	Slovénie	France
Cambodge	Madagascar	Tchad	Myanmar	Tadjikistan	Grèce
Cameroun	Malaisie	Territoires palestiniens occupés	Népal	Turkménistan	Irlande
Cap-Vert	Malawi	Thaïlande	Niger	Ukraine	Islande
Chili	Maldives	Timor Oriental	Ouganda	(27 pays ou territoires)	Italie
Chine	Mali	Togo	Rép. Centrafricaine		Japon
Chypre	Maroc	Tonga	Rép. dém. pop. lao	<i>OCDE</i>	Luxembourg
Colombie	Maurice	Trinidad-et-Tobago	Rwanda		Nouvelle-Zélande
Comores	Mauritanie	Tunisie	Samoa (occidentale)	Allemagne	Norvège
Congo	Mexique	Turquie	Sao-Tomé-et-Principe	Australie	Pays-Bas
Congo, Rép. dém. Du	Micronésie (États fédérés de)	Tuvalu	Sénégal	Autriche	Portugal
Corée, Rép. de	Mongolie	Uruguay	Sierra Leone	Belgique	Royaume-Uni
Corée, Rép. pop. dém. de	Mozambique	Vanuatu	Somalie	Canada	Suède
Costa Rica	Myanmar	Venezuela	Soudan	Corée, Rép. de	Suisse
Côte d'Ivoire	Namibie	Viêt Nam	Tanzanie, Rép.-Unie de	Danemark	(24 pays ou territoires)
Cuba	Nauru	Yémen	Tchad	Espagne	
Djibouti	Népal	Zambie	Togo	États-Unis	
Dominique	Nicaragua	(137 pays ou territoires)	Tuvalu	Finlande	
Égypte	Niger		Vanuatu	France	
El Salvador	Nigeria	Pays les moins avancés	Yémen	Grèce	
Émirats arabes unis	Oman	Afghanistan	Zambie	Hongrie	
Équateur	Ouganda	Angola	(49 pays ou territoires)	Irlande	
Érythrée	Pakistan	Bangladesh		Islande	
Éthiopie	Palaos	Bhoutan	<i>Europe centrale et orientale et Communauté des États indépendants (CEI)</i>	Italie	
Fidji	Panama	Burkina Faso		Japon	
Gabon	Papouasie-Nouvelle Guinée	Burundi		Luxembourg	
Gambie	Paraguay	Cambodge	Albanie	Mexique	
Ghana	Pérou	Cap-Vert	Arménie	Nouvelle-Zélande	
Grenade	Philippines		Azerbaïdjan	Norvège	
Guatemala	Qatar		Biélorussie	Pays-Bas	
Guinée				Pologne	
Guinée-Bissau				Portugal	

c. Correspond aux pays de l'OCDE moins la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Turquie.

d. À l'exclusion de la république Tchèque, de la Hongrie, du Mexique, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Turquie.

Classification des pays en développement par région

<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Europe du Sud</i>	<i>Pays arabes</i>
Afrique du Sud	Antigua-et-Barbuda	Asie de l'Est et Pacifique	Chypre	Algérie
Angola	Argentine	Brunéi Darussalam	Turquie	Arabie saoudite
Bénin	Bahamas	Cambodge	(2 pays ou territoires)	Bahreïn
Botswana	Barbade	Chine		Djibouti
Burkina Faso	Belize	Corée, Rép. de		Égypte
Burundi	Bolivie	Corée, Rép. pop. dém. de		Émirats arabes unis
Cameroun	Brésil	Fidji		Iraq
Cap-Vert	Chili	Hong-Kong, Chine (RAS)		Jamahiriya arabe libyenne
Comores	Colombie	Îles Marshall		Jordanie
Congo	Costa Rica	Îles Salomon		Koweït
Congo, Rép. dém. du	Cuba	Indonésie		Liban
Côte d'Ivoire	Dominique	Kiribati		Maroc
Érythrée	Équateur	Malaisie		Oman
Éthiopie	El Salvador	Micronésie (États fédérés de)		Qatar
Gabon	Grenade	Mongolie		Rép. arabe syrienne
Gambie	Guatemala	Myanmar		Somalie
Ghana	Guyana	Nauru		Soudan
Guinée	Haïti	Palaos		Territoires palestiniens occupés
Guinée-Bissau	Honduras	Papouasie-Nouvelle-Guinée		Tunisie
Guinée équatoriale	Jamaïque	Philippines		Yémen
Kenya	Mexique	Rép. dém. pop. lao		(20 pays ou territoires)
Lesotho	Nicaragua	Samoa		
Libéria	Panama	Singapour		
Madagascar	Paraguay	Thaïlande		
Malawi	Pérou	Timor Oriental		
Mali	Rép. Dominicaine	Tonga		
Mauritanie	Saint-Kitts-et-Nevis	Tuvalu		
Maurice	Sainte-Lucie	Vanuatu		
Mozambique	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Viêt Nam		
Namibie	Suriname	(28 pays ou territoires)		
Niger	Trinité-et-Tobago	Asie du Sud		
Nigeria	Uruguay	Afghanistan		
Ouganda	Venezuela	Bangladesh		
Rép. centrafricaine	(33 pays ou territoires)	Bhoutan		
Rwanda		Inde		
Sao-Tomé-et-Principe		Iran, Rép. islamique d'		
Sénégal		Maldives		
Seychelles		Népal		
Sierra Leone		Pakistan		
Swaziland		Sri Lanka		
Tanzanie, Rép.-Unie de		(9 pays ou territoires)		
Tchad				
Togo				
Zambie				
Zimbabwe				
(45 pays ou territoires)				

INDICATEURS STATISTIQUES

Indicateur	Tableau(x)	Indicateur	Tableau(x)
A		D	
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	6	Dépenses de santé	
Agriculture, soutien des pays de l'OCDE à leur	17	par habitant	6
Aide publique au développement (ADP) nette versée		privées	6
aide bilatérale déliée	16	publiques	6, 19
aux pays les moins avancés	16	Dépenses militaires	19
aux services de base	16	Difficultés à comprendre un texte suivi, personnes ayant des	3
en % du RNB	16	Dioxyde de carbone, émissions	
par habitant du pays donateur	16	par habitant	21
total	16	part dans le total mondial	21
Aide publique au développement nette reçue (versements nets)		Droits de douane, moyenne et équivalents de taxes	17
en % du PIB	18	Eau, points aménagés	
par habitant	18	population ayant un accès régulier à	7, 33
total	18	population privée d'accès régulier à	3
Allègement de la dette		E	
Demandes bilatérales au titre de l'Initiative PPTE	17	Electricité, consommation par habitant	21
Effacement, dette bilatérale globale	17	Energie, unités de PIB utilisées par kg d'équivalent pétrole	21
Alphabétisation des adultes, taux	1, 11, 33	Enfants atteignant la 5 ^e année d'école	11
Femmes	24, 26	Enseignement et éducation, dépenses publiques	
Hommes	24	en % du PIB	10, 19
Alphabétisation des jeunes adultes, taux	11	en % du total des dépenses publiques	10
femmes	26	maternelle et primaire	10
femmes en % du taux masculin	26	secondaire	10
Analphabétisme des adultes, taux	3	supérieur	10
Armes conventionnelles, livraisons		Espérance de vie à la naissance	1, 9, 33
Exportations	22	population féminine	24
Pourcentage	22	population masculine	24
Total	22	Exportations	
Importations, total	22	de biens et services	15
B		de produits de haute technologie	15
Brevets délivrés à des résidents	12	de produits manufacturés	15
C		de produits primaires	15
Chômage, de longue durée	4	F	
Femmes	20	Fécondité, indice synthétique	5, 33
Hommes	20	Femmes, participation à la vie économique	
Chômage, taux	20	occupant un poste d'encadrement ou des	
des femmes par rapport aux hommes	20	fonctions techniques	25
des jeunes	20	Femmes, participation à la vie politique	
femmes en % des hommes	20	date d'accession des femmes au parlement par	
moyen annuel	20	élection ou nomination	29
Chômeurs, nombre de	20	date d'obtention du droit de candidature par les femmes	29
Combustibles traditionnels, consommation	21	date d'obtention du droit de vote par les femmes	29
Commerce,		femmes ministres	29
Importations de biens par les pays développés	17	femmes parlementaires, ou occupant es fonctions	
Des pays développés, part des importations totales	17	de direction	29
Total	17	sièges parlementaires détenus par des femmes	25, 29
Des pays les moins avancés, part des importations totales	17	Femmes, taux d'activité économique	27
Total	17	En % du taux des hommes	27
Accords de	15	en indice	27
Contraception, utilisation de moyens de	6	Filières scientifiques, mathématiques et techniques	
Conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs,		du supérieur, inscription dans	11
situation	31	Flux privés, autres	18

INDICATEURS STATISTIQUES

Indicateur	Tableau(x)
Forces armées, effectifs	
en indice	22
total	22

I

Importations de biens et services	15
Indicateur de la participation des femmes (IPF)	25, 32
Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) pour les pays en développement	3, 32
Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) pour 17 pays de l'OCDE	4, 32
Indicateur du développement humain (IDH)	1
Tendances	2, 32
Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	24, 32
Indice d'espérance de vie	1
Indice des prix à la consommation, variation annuelle	13
Inégalité, outils de mesure	
indice de Gini	14
rapport interdécile	14
rapport interquintile	14
Installations sanitaires améliorées, population utilisant des	7
Instruments internationaux de protection des droits de l'homme, signature et ratification	30
Insuffisance pondérale, enfants de moins de 5 ans souffrant d'une	3, 7
Internautes	12
Investissement direct étranger, entrées nettes	18

L

Licences, redevances et droits perçus	12
---------------------------------------	----

M

Malnutrition, personnes souffrant de	7, 33
Médecins, nombre	6
Médicaments et vaccins essentiels, population ayant accès aux	6
Mortalité des enfants de moins de 5 ans, taux	9
Mortalité infantile, taux	9
Mortalité maternelle, taux	
Ajusté	9
Rapporté	9

N

Niveau d'instruction, indice	1
------------------------------	---

P

Paludisme	
cas	8
prévention, enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide	8

Indicateur	Tableau(x)
traitement, enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre traitée par des antipaludéens	8
Pauvreté, monétaire	
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 1 dollar par jour	3
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 2 dollars par jour	3
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 4 dollars par jour	4
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 11 dollars par jour	4
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 50 % du revenu médian	4
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire national	3
Personnes déplacées	22
Personnes victimes de la criminalité et de la délinquance	
agressions (autres)	23
agressions sexuelles	23
corruption	23
crimes et délits contre les biens	23
tous actes confondus	23
vols qualifiés	23
PIB par habitant en dollars constants	13
PIB par habitant, en PPA	1, 13, 33
année de la valeur la plus élevée	13
croissance annuelle	13
valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2002	13
PIB, indice	1
PIB, total	
en milliards de dollars	13
en milliards de PPA	13
Population,	
âgée de 65 ans et plus	5
de moins de 15 ans	5
taux de croissance annuel	5
total	5, 33
urbaine	5
Préservatif masculin, utilisation lors du dernier rapport sexuel à risque	8

R

Recherche et développement (R&D)	
Dépenses	12
chercheurs travaillant en	12
Réfugiés	
par pays d'asile	22
par pays d'origine	22
Retard de croissance, enfants de moins de 5 ans souffrant d'un	7
Revenu du travail, estimations	
Femmes	24
Hommes	24
Revenu ou consommation, part	
10 % les plus pauvres	14
20 % les plus pauvres	14
10 % les plus riches	14
20 % les plus riches	14

INDICATEURS STATISTIQUES

Indicateur	Tableau(x)	Indicateur	Tableau(x)
S			
Scolarisation, taux brut combiné (primaire, secondaire, supérieur)	1, 33	Total	27
population féminine	24	en % du taux d'hommes	27
population masculine	24	Téléphone mobile, abonnés	12
supérieur		Téléphone, lignes téléphoniques d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile	12
taux de femmes	26	Temps de travail	
taux de femmes par rapport au hommes	26	Femmes	28
Scolarisation, taux net		activités marchandes	28
Primaire	11, 33	activités non marchandes	28
taux de femmes	26	hommes	28
taux de femmes par rapport au hommes	26	activités marchandes	28
secondaire	11	activités non marchandes	28
taux de femmes	26	total	
taux de femmes par rapport au hommes	26	activités marchandes	28
Service de la dette, total		activités non marchandes	28
en % des exportations de biens et services	18	Thérapies de réhydratation orale, taux d'utilisation	6
en % du PIB	18, 19	Traités sur l'environnement, ratification	21
Survie		Travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale	
probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans		femmes	27
population féminine	9	hommes	27
population masculine	9	Tuberculose, cas	
probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans	3	détectés selon la stratégie DOTS	8
probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans	4	soignés selon la stratégie DOTS	8
		total	8
T		V	
Tabac, consommation de		Vaccination des enfants d'un an	
Femmes	8	contre la rougeole	6
Hommes	8	contre la tuberculose	6
Taux d'activité par secteur économique, femmes		VIH/sida, personnes infectées	8, 33
Agriculture			
Total	27		
en % du taux d'hommes	27		
Industrie			
Total	27		
en % du taux d'hommes	27		
Services			